

Rapport de consultation

Projet de politique familiale municipale

Préparé par :

Cristina Bucica, Service des communications

Mars 2005

Table de matières

1. LE PROCESSUS DE CONSULTATION	3
1.1 MANDAT	3
1.2 DÉMARCHE DE CONSULTATION	3
1.2.1 L'information	3
1.2.2 La consultation	4
1.2.3 Les mémoires et les audiences publiques	4
1.3 RAPPORT DE CONSULTATION	4
2. FAITS SAILLANTS	5
3. RÉSUMÉ DU PROJET DE POLITIQUE	6
4. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES DE LA POPULATION	9
4.1 ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE	9
4.1.1 Commentaires généraux sur le projet de politique familiale	9
4.1.2 La définition de la famille	10
4.1.3 Les rôles de la Ville	11
4.1.4 Les cibles de la politique	12
4.1.5 La mise en œuvre de la politique	13
4.1.6 La démarche d'élaboration et consultation	14
4.2 CIBLES ET PISTES D'ACTION	15
4.2.1. Pour un environnement économique favorable aux familles	15
4.2.2 Pour des familles bien logées	16
4.2.3 Pour faciliter l'organisation quotidienne des familles	18
4.2.4 Pour des familles en forme et en santé	20
4.2.5 Pour des familles sécurisées	22
4.2.6 Pour des familles informées	23
4.2.7 Pour des familles ouvertes sur leur milieu et sur le monde	24
5. ANNEXES	25
5.1 LISTE DES MÉMOIRES DÉPOSÉS	25
5.2 GRILLE D'ANALYSE	26
5.3 COMPTES RENDUS DES SOIRÉES DE CONSULTATION	30

1. Le processus de consultation

1.1 MANDAT

À l'automne 2004, le comité exécutif a mandaté le Service des communications à tenir une consultation publique sur le *Projet de politique familiale municipale de la Ville de Québec*.

Par l'adoption d'une politique familiale municipale la Ville de Québec s'engage à offrir un milieu de vie encore mieux adapté aux besoins des familles en agissant en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Le projet de politique familiale municipale a été élaboré par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire en étroite collaboration avec les divers acteurs concernés.

La consultation publique visait notamment à vérifier l'adhésion de la population et plus particulièrement des familles et des nombreux partenaires impliqués dans le domaine à ce projet de politique et à identifier des éléments de bonification afin que la future politique tienne compte des préoccupations et réponde aux attentes des principaux acteurs concernés.

1.2 DÉMARCHE DE CONSULTATION

Le processus de consultation s'est déroulé sur une période de six semaines : du 20 octobre au 10 décembre 2004. La Ville de Québec a mis en place divers moyens pour permettre à la population de prendre connaissance du projet de politique familiale et de s'exprimer sur les orientations et les pistes d'action proposées.

1.2.1 L'information

- Projet de politique familiale municipale disponible dans les bureaux d'arrondissement, les bibliothèques, les centres communautaires, au Service des communications, au Service des loisirs des sports et de la vie communautaire ainsi que sur le site Internet de la Ville de Québec.
- Dépliant résumant les fondements de la politique, les objectifs de la consultation, le calendrier des rencontres et d'autres renseignements utiles disponible dans les points de service et envoyé par la poste à l'ensemble des organismes œuvrant dans le domaine communautaire, des loisirs et d'aide aux familles sur le territoire de la ville.
- Signets annonçant la consultation distribués dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la ville et insérés dans le Guide de la famille.
- Communiqués de presse (le 12 et le 29 octobre), avis public dans les hebdomadaires locaux, publicité dans le Guide de la famille et article dans le journal municipal.
- Soirée d'information le 20 octobre 2004 (33 personnes).

1.2.2 La consultation

- 4 rencontres de discussion organisées les 3, 6, 10 et 13 novembre à différents endroits sur le territoire de la Ville et dans des plages horaires variées (en soirée et en après-midi, en semaine et le samedi). Un service de garde était également prévu le samedi pour faciliter participation des familles.
- La population était invitée à discuter, en petits groupes de 10 à 15 personnes, sur les orientations et les pistes d'actions proposées.
- Près de soixante participantes et participants dont plusieurs provenant d'un organisme ou du comité conseil.
- L'ensemble des orientations et des pistes d'action ont fait l'objet de discussion et des préoccupations communes ont pu être dégagées (voir le compte rendu des discussions en annexe).
- Orientations prioritaires : Faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles; Pour des familles bien logées; Pour des familles en forme et en santé.

1.2.3 Les mémoires et les audiences publiques

- 35 mémoires déposés (recueil des mémoires disponible pour consultation au Service des communications et au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la ville de Québec).
- 12 mémoires présentées en audiences publiques le 9 décembre 2004 au centre communautaire Lucien-Borne devant les responsables de la politique familiale municipale¹.
- Le public était invité à assister à la présentation des mémoires.
- Un principe d'équité a été privilégié lors de la présentation des mémoires en audience publique. Une période de 15 minutes a été allouée pour la présentation de chaque mémoire : 10 minutes pour la présentation et 5 minutes pour les échanges.
- L'effort d'analyse requis pour la rédaction d'un mémoire a permis dans la plupart des cas la formulation de propositions ou de voies d'action concrètes.

1.3 RAPPORT DE CONSULTATION

- L'objectif du rapport est de rendre compte, de façon synthétique et objective, des principaux points de vue exprimés par la population au sujet du projet de politique familiale municipale dans les mémoires déposés et lors des rencontres de discussion ou des audiences publiques, ainsi que sur le site Internet.
- L'ensemble des commentaires émis ont fait l'objet d'une analyse et contribueront à améliorer le projet de politique proposé par la Ville.

¹ Madame Louise Lapointe, conseillère municipale, Monsieur Paul-André Lavigne, directeur, Mmes Nicole Brais et Sylvie Thibaudeau, personnes-ressources, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

2. Faits saillants

Ce chapitre présente, de façon succincte, les principaux points qui se dégagent des commentaires émis dans les mémoires ou lors des rencontres d'échange.

- La consultation en quelques chiffres :
 - 120 personnes ont collaboré à l'élaboration du projet de politique
 - 60 000 signets distribués dans les écoles
 - 5 000 dépliant
 - rencontres et 25 heures d'échanges
 - 150 participantes et participants aux activités de consultation
 - 35 mémoires déposés
- Appréciation générale positive : projet ambitieux et mobilisateur, cibles et pistes d'action pertinentes.
- Accessibilité financière et physique pour toutes les familles et tous leurs membres, en accordant une attention particulière pour les familles vulnérables.
- Faire des écoles des pivots dans les quartiers.
- Enthousiasme concernant le rôle d'ambassadrice de la Ville.
- Les cibles qui ont suscité le plus d'intérêt :
 - Faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles
 - Pour des familles bien logées
 - Pour des familles en forme et en santé
- Nouveaux concepts pour favoriser un milieu de vie et un aménagement urbain favorable aux familles : « village urbain », « rue habitée », « cohousing ».
- Intérêt manifesté pour continuer d'agir ensemble dans la mise en œuvre de la politique.

3. Résumé du projet de politique

UNE VILLE PENSÉE AVEC ET POUR LES FAMILLES

L'élaboration de la politique familiale de la Ville de Québec s'inscrit dans un contexte où on reconnaît de plus en plus aux municipalités une responsabilité dans le mieux-être des familles. La Ville et ses arrondissements sont déjà très présents dans la vie des familles à travers les activités en loisir, les divers programmes en habitation, les mesures de prévention et de sécurité, etc. Avec l'adoption d'une politique familiale municipale la Ville de Québec s'engage à offrir un milieu de vie encore mieux adapté aux besoins des familles en agissant en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux.

Une vision large de la famille

Faisant le choix d'une définition très inclusive de la famille, le projet de politique met l'accent sur les notions de liens intergénérationnels et de prise en charge, sans toutefois limiter ces notions aux familles avec de jeunes enfants. En prenant acte de la diversité des réalités familiales et des transformations sociales, juridiques et démographiques auxquelles les familles doivent faire face, la politique familiale municipale tentera de rejoindre l'ensemble des familles peu importe leur situation particulière.

Quatre lignes directrices

Mettre en place une politique familiale c'est d'abord intégrer, au sein de l'administration municipale, une «culture famille». Celle-ci repose sur quatre lignes directrices :

- Le respect de la diversité
- L'accessibilité financière
- Les familles comme actrices du milieu de vie
- La concertation et la collaboration dans le respect de l'autonomie et des compétences des institutions et organismes présents sur le territoire de la ville

LES CIBLES D'INTERVENTION

Par ses interventions, la Ville veut favoriser le mieux-être des familles. Pour ce faire, la politique identifie sept orientations générales accompagnées de plusieurs pistes d'intervention :

1. Environnement économique favorable aux familles

Contribuer à créer un environnement économique permettant aux familles et à leurs membres de faire face à leurs multiples obligations et de s'épanouir.

- Penser le développement économique sur le territoire de la ville avec un objectif d'emplois diversifiés, de qualité et bien desservis par les transports collectifs
- Favoriser l'intégration économique des familles néo-québécoises
- Soutenir les jeunes couples dans leur recherche d'emploi
- Faire de l'articulation famille-emploi un enjeu municipal
- Soutenir les initiatives et projets du milieu en développement économique local et dans le domaine de l'économie sociale

2. Familles bien logées

Contribuer à l'amélioration des conditions de logement des familles sur l'ensemble du territoire.

- Soutenir la diversification et l'innovation dans l'offre de logements familiaux
- Combattre la discrimination exercée envers les familles avec jeunes enfants et adolescentes et adolescents sur le marché du logement locatif
- Augmenter l'offre de logements abordables et sociaux pour familles et personnes âgées
- Exercer un contrôle de la qualité des logements
- Favoriser l'accès à la propriété privée pour les familles à faible revenu

3. Organisation des familles

Faciliter, par la planification, l'aménagement et la programmation du territoire et des temps, l'organisation quotidienne des familles.

- Viser une meilleure articulation entre les différents temps régissant l'organisation de la vie quotidienne des familles (temps de travail, temps scolaire, temps des loisirs, temps des services, etc.) afin de faciliter cette organisation
- Planifier l'aménagement et le développement du territoire et des transports de manière à réduire les contraintes spatio-temporelles des familles
- Planifier l'offre de services municipaux en respectant les temps familiaux, en tenant compte de l'évolution des besoins des familles en fonction du cycle de vie (jeunes enfants, adolescentes et adolescents, avec parents en perte d'autonomie) et des familles avec un enfant ayant une incapacité

4. Familles en forme et en santé

Agir sur l'environnement de manière à favoriser le mieux-être physique et mental des familles et de leurs membres.

- Exercer un contrôle de la qualité du sol, de l'air et de l'eau, plus particulièrement dans les espaces fréquentés par les enfants (parcs, écoles, etc.)
- Faciliter l'accès aux espaces verts et bleus et en encourager la fréquentation par les familles
- Encourager la pratique d'activités physiques chez tous les membres de la famille
- Favoriser l'accès à des aliments sains dans les milieux fréquentés par les familles
- Soutenir l'offre de services de soutien et d'accompagnement aux familles sur le territoire

5. Familles sécurisées

Veiller à ce que les familles évoluent dans un environnement sécuritaire. Agir sur le sentiment de sécurité afin que les enfants, adolescentes et adolescents jouissent d'une liberté à la hauteur de leurs capacités.

- Augmenter la sécurité des zones fréquentées par les enfants et les adolescentes et adolescents
- Soutenir les initiatives du milieu qui ont pour objectif d'augmenter la sécurité et le sentiment de sécurité (Politique de sécurité urbaine)

6. Familles informées

Permettre aux familles de connaître les sources d'information sur les ressources qui s'offrent à elles sur le territoire de la Ville.

- Faire connaître aux familles les services et programmes municipaux en général, et ceux visant spécifiquement les familles
- Faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble des autres ressources, services et programmes à leur disposition sur le territoire de la Ville de Québec (promotion et référence)
- Accorder une attention particulière aux familles plus vulnérables quant à l'accès à l'information

7. Familles ouvertes sur leur milieu et sur le monde

Soutenir l'ouverture des familles sur leur milieu et sur le monde, notamment par un accès à la culture et aux cultures.

- Assurer aux familles un accès à la culture en général
- Encourager les rencontres entre familles ainsi qu'entre familles de communautés culturelles et linguistiques diverses
- Faciliter l'accès aux nouvelles technologies et leur utilisation par les parents

L'application de la politique familiale municipale repose sur une volonté politique et administrative d'intégrer la culture famille au sein de l'administration municipale.

4. Synthèse des commentaires de la population

4.1 ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE

Nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que le projet de politique a été bien accueilli par les citoyennes, les citoyens ainsi que par les organismes impliqués dans les domaines scolaire, de la santé et des services sociaux et de la vie communautaire. Il est jugé essentiel à l'amélioration de la qualité de vie des familles et il demande l'attention de tous les paliers de services de la Ville, en particulier celui des arrondissements comme principaux agents d'intervention.

4.1.1 Commentaires généraux sur le projet de politique familiale

La plupart des personnes qui ont déposé un mémoire ou se sont exprimées durant la consultation publique ont tenu à féliciter la Ville pour l'initiative d'élaboration d'une politique familiale et pour la qualité et la rigueur de cet exercice.

On souligne que le projet s'appuie sur une analyse bien documentée, qu'il tient compte de la diversité de situations familiales sur le territoire de la ville et qu'il vise avant tout le mieux-être des familles, ce qui lui assure un support incontestable de la part de la population. Le projet est ambitieux et les objectifs proposés constituent, selon certaines personnes, un défi de taille pour la municipalité.

Par ailleurs, on remarque qu'en proposant l'adoption d'une politique familiale municipale, la Ville ne part pas de zéro, mais vise plutôt à consolider et à assurer une plus grande cohérence à une série de mesures déjà existantes en faveur des familles. Elle vise aussi à développer de nouvelles mesures afin d'assurer la reconnaissance et la qualité de vie des familles sur son territoire et d'attirer de nouvelles familles dans la région.

« Je ne saurais trop féliciter la Ville de Québec pour ce document à la fois rigoureux, bien écrit et très humain qui campe les cibles, orientations et objectifs que devrait poursuivre une politique familiale à l'échelle d'une municipalité. » (Odette Legault)

« D'abord je vous félicite pour le travail accompli qui m'apparaît être le fruit d'une mûre réflexion sur les familles d'aujourd'hui. » (Anny-Christine Lavoie)

« Comment être en désaccord avec le Projet de politique familiale municipale tel qu'il nous est proposé par la Ville de Québec ? » (Vincent Vermandele)

« Nous tenons tout d'abord à féliciter la Ville de Québec de son initiative et de sa volonté à se préoccuper des familles de son territoire. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« À la lecture du document de consultation sur le projet de politique familiale municipale de la Ville de Québec, nous pouvons nous rendre compte que les familles de Québec disposent déjà de plusieurs services et d'une véritable reconnaissance municipale. » (Vivre en Ville)

« La démarche actuelle de la Ville de Québec [...] rejoint en tous points notre volonté d'accompagner les familles de notre communauté dans leur cheminement. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« Une municipalité orientée vers la famille offrant un cadre de vie agréable pour tous et toutes, peut retenir et attirer sur son territoire une population jeune et prête à s'engager dans un projet familial. » (Jeune chambre de commerce de Québec)

L'objectif de l'intégration de la culture famille et le caractère transversal de la politique constituent, selon plusieurs, des éléments particulièrement novateurs et font de cette politique un projet mobilisateur, puisqu'il vise directement les familles. De ce fait, la réalisation de ces objectifs constitue un défi de taille et plusieurs personnes invitent la Ville à préciser de quelle façon elle entend s'assurer que ces objectifs ne resteront pas des vœux pieux.

Les lignes directrices de la politique ont fait l'objet de peu de discussions spécifiques. Si les principes avancés font consensus, leur application aux sept cibles proposées ne semble pas avoir été bien saisie. Plusieurs personnes insistent sur la question de l'accessibilité, tant financière que physique, et considèrent qu'il s'agit d'un principe fondamental sur lequel devrait reposer la politique familiale et, en général, toutes les politiques municipales.

Par ailleurs, on considère que la diversité des situations familiales devrait se refléter davantage dans les cibles et les pistes d'action proposées. En ce sens, quelques intervenants suggèrent que la politique devrait accorder une attention particulière aux familles en situation de vulnérabilité, aux jeunes familles et aux familles nombreuses et devrait prévoir un soutien adéquat aux organismes dans leurs actions auprès des familles. Toutefois, on souligne que la prise en compte de la diversité des situations familiales actuelles ne devrait pas se faire au détriment de la famille nucléaire; il faudrait ainsi éviter de transmettre une image caricaturale, démodée de ce modèle familial.

4.1.2 La définition de la famille

La définition de la famille telle que proposée dans le projet de politique semble faire l'objet d'un large consensus. On apprécie notamment son caractère non exclusif, en accord avec la diversité des situations familiales existantes.

Quelques suggestions sont faites afin de préciser la notion de prise en charge contenue dans la définition et d'accorder une attention particulière aux familles plus vulnérables.

« L'intégration de la culture famille : voilà un objectif de taille si l'on vise réellement l'amélioration du mieux-être des familles » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] le concept de culture famille élaboré dans le projet de politique nous paraît très intéressant et innovateur. » (Le Collectif St-Pascal)

« En ce qui concerne l'articulation de la fonction publique municipale autour de la culture famille, que voilà un beau rêve. Espérons que cela se fera. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Nous suggérons que le texte final de la politique présente un diagramme montrant visuellement l'influence transversale de la future Politique sur la structure administrative de la Ville de Québec. » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« [...] il faut intégrer aux modalités d'aménagement des critères d'accessibilité, de mixité, de flexibilité, de diversité et de cohérence qui assurent aux familles une pleine participation à la société et un plein usage du territoire, tout en respectant l'environnement. » (Vivre en Ville)

« Une infrastructure de transport qui permet l'accès à tous les services, tous les lieux et à toutes les catégories d'âges. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« [...] la question de l'accessibilité est peu explicite dans les pistes d'action suggérées. Celles-ci devraient viser en priorité les familles défavorisées [...] » (Commission Femmes et Ville)

« La situation de toutes les familles, et ce à différents stades de leur existence, sera améliorée si on prépare une politique familiale municipale qui protège d'abord les familles les plus démunies. » (Vivre en Ville)

« [...] il y aurait lieu de préciser quels types de familles auront une attention particulière. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Il convient de soulever la question des organismes communautaires aux prises avec certains phénomènes de société bien contemporains d'alourdissement des clientèles. » (Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé)

« Telles que décrites, les cibles ne reprennent que partiellement les enjeux, en trouvent de nouveaux et ne respectent pas de façon systématique les lignes directrices suggérées. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« [...] une approche axée sur la diversité conduit à négliger la famille «nucléaire», qui est présentée de façon caricaturale, comme un modèle dépassé. » (Annie Vézina)

« Est considérée comme une famille toute entité sociale qui comporte un lien parent-enfant ou un lien entre proches (conjoint, fratrie,) qui comprend également une prise en charge par l'un ou l'autre des individus ». (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« [...] que la définition de la famille soit clarifiée tout en conservant son aspect inclusif et que la notion de prise en charge et de support réciproque y soient incluses. » (TOSC de Charlesbourg)

« [...] une définition de la famille qui prend en compte les réalités des familles pauvres, monoparentales et dirigées par des femmes. » (Vivre en Ville)

« [...] qu'en adoptant une telle définition de la famille la politique permettra de rejoindre également les femmes et les hommes aînés dans leurs préoccupations spécifiques. » (Commission Aînés et Ville)

4.1.3 Les rôles de la Ville

Les participantes et les participants sont majoritairement en accord avec les différents rôles que la Ville devrait assumer dans la mise en œuvre de la politique familiale. Plusieurs considèrent que l'approche privilégiée est intéressante et novatrice. On apprécie notamment le fait que, visant le bien-être des familles, les mesures proposées ne se limitent pas uniquement aux champs de compétences municipales, mais nécessitent parfois une action concertée avec d'autres partenaires publics et parapublics.

Ainsi, plusieurs personnes soulignent l'importance du rôle d'ambassadrice que la Ville peut jouer auprès des gouvernements supérieurs, notamment sur des questions touchant la lutte à la pauvreté, les programmes d'aide aux familles, l'accessibilité aux services de garde, les mesures fiscales et de déduction d'impôt destinées aux familles ainsi que l'offre de logements sociaux et le financement du transport en commun. Ce rôle devrait être exercé en concertation avec les autres acteurs du milieu. Une personne questionne toutefois ce rôle et rappelle le devoir d'équité envers tous les citoyens et les citoyennes.

Par ailleurs, nombreuses sont les personnes qui souhaitent que la Ville adopte une position plus vigoureuse et assume un rôle de leadership dans la question de la fermeture des écoles dans les quartiers centraux. Le développement de partenariats solides et durables avec les commissions scolaires constitue ainsi une priorité pour plusieurs. Ces partenariats devraient toucher les domaines les plus divers, tels la sécurité et l'entretien des parcs école; la signature d'ententes pour l'utilisation des locaux et des gymnases à des fins communautaires; l'ajustement des calendriers scolaire, collégial et universitaire; l'amélioration de la desserte en transport en commun des divers établissements scolaires; etc. Plusieurs pistes d'action sont suggérées pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles et de faire des écoles de véritables pivots de la vie de quartier.

« La TOSC reconnaît d'emblée la pertinence de ces rôles. Tout particulièrement, elle désire souligner l'innovation dont fait preuve la municipalité en se proposant de se faire le porte-parole des familles auprès d'instances décisionnelles, et ce, en agissant comme ambassadrice. » (TOSC de Charlesbourg)

« L'Agence considère ce rôle comme étant essentiel et recommande de préciser les objectifs et pistes d'actions pour agir en ce sens. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Les membres du Comité de la famille demandent que la politique familiale municipale présente un mécanisme par lequel les arrondissements pourront adresser leurs demandes à la Ville comme ambassadrice. » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« La TOSC demande que des mécanismes soient instaurés afin que les situations qui concernent les familles et qui commandent des représentations auprès des différents paliers gouvernementaux soient effectuées en convergence avec celles d'autres acteurs sociaux et de ce que souhaitent les familles. » (TOSC de Charlesbourg)

« Je mettrais un bémol, sur son rôle d'ambassadrice et de porte-parole des familles. Je crois que ce rôle serait un peu exagéré par rapport à l'ensemble des citoyens et que d'autres instances sont plus habilitées pour cette représentativité. » (Boivin, Guy)

« [...] Ces ententes portent sur l'utilisation de gymnases, de terrains sportifs extérieurs, de parcs d'école, de locaux, de bibliothèques, de piscines, etc. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Le premier élément essentiel pour soutenir une cohésion sociale demeure le maintien de petites écoles dans les quartiers. » (CDÉC de Québec)

« J'aimerais que la Ville utilise son rôle d'ambassadrice auprès de la Commission scolaire de la Capitale afin que des discussions sérieuses aient cours quant aux solutions qui pourraient être envisagées pour maintenir le plus d'écoles de quartier possible. » (Lavoie, Anny-Christine)

« Une plus grande collaboration entre la Ville et les commissions scolaires de son territoire serait souhaitable afin d'offrir des activités de loisirs, sport et culture dans les écoles et immédiatement à la fin des classes. » (Chabot, Marie-Claude)

Enfin la Ville devrait soutenir davantage les organismes existants qui offrent des services aux familles et assumer un rôle de concertation auprès des différents acteurs du milieu pour favoriser une meilleure articulation de leurs actions. Plusieurs personnes considèrent que la Ville devrait promouvoir une image positive de tous les membres des familles (enfants, adolescents, jeunes parents, aînés, etc.) tant dans ses propres programmes et politiques que dans ses relations avec les organismes et les acteurs économiques. De plus, quelques intervenants incitent les auteurs de la politique à préciser davantage le rôle que les arrondissements auront à jouer dans la mise en œuvre de cette politique, compte tenu de leur mission d'offrir des services de proximité à la population et aux familles et des liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les organismes du milieu.

« [...] une articulation encore plus complémentaire des actions faites par la municipalité, les organismes communautaires, les commissions scolaires, le Centre jeunesse de Québec, les centres locaux d'emploi et les organismes de santé pourraient faire partie des objectifs de la politique familiale municipale. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« [...] une opportunité de s'associer à la Ville de Québec dans l'espoir d'en arriver à faciliter davantage la conciliation travail-famille et ainsi augmenter la qualité et la durée du temps consacré par les parents à leurs enfants. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Plusieurs projets ont été initiés par diverses ressources du milieu afin de faciliter l'intégration et la rétention des immigrants; malheureusement, les résultats ne sont pas concluants. » (Centre R.I.R.E. 2000)

« [...] attitude sociale positive à développer face aux enfants et aux adolescents. Dans une société vieillissante, la place que l'on fait à ces jeunes est primordiale pour l'avenir. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« [...] que la Ville de Québec doit assumer un rôle de leader pour valoriser et reconnaître l'apport significatif de tous les membres des familles [...] » (Commission Aînés et Ville)

4.1.4 Les cibles de la politique

La très grande majorité des personnes et organismes qui se sont exprimés par écrit ou dans le cadre des diverses rencontres de discussion appuient l'ensemble des cibles proposées dans le projet de politique. On considère ainsi que les principaux champs d'intervention à l'intérieur desquels la Ville peut agir pour améliorer la qualité de vie de ses familles ont été couverts et que les objectifs poursuivis sont pertinents et ambitieux.

De façon générale, on souhaite que toutes des cibles portent une attention particulière aux familles en situation de vulnérabilité pour s'assurer que les actions rejoignent l'ensemble des familles. On souhaite aussi que les cibles se reflètent davantage dans les principes d'aménagement du territoire afin de permettre un meilleur arrimage entre le développement économique de la Ville et les mesures touchant le logement, le transport, les loisirs ou la sécurité des familles.

« [...] que vous accordiez une attention particulière à toute famille qui de près ou de loin présente un risque d'exclusion. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] de mettre en place des actions qui seront susceptibles de rejoindre non seulement l'ensemble des familles mais également celles vivant en contexte de vulnérabilité. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] que chaque élément présenté dans la politique familiale municipale [...] inclut une section spécifique aux jeunes parents (en monoparentalité ou non) et aux jeunes dans leurs familles. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« Les sept orientations proposées sont clairement exposées et les objectifs qui en découlent sont faciles à comprendre. » (Commission Femmes et Ville)

« Les cibles d'intervention sont variées et couvrent plusieurs aspects [...] mais trop souvent flous et « aériens », qui ne permettent pas l'engagement et l'implication réels des différents partenaires pouvant participer à la réalisation de cette politique. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

Répondant à l'appel qui leur a été lancé par les auteurs de la politique, plusieurs participantes et participants ont proposé un ordre de priorité pour les cibles proposées. Même lorsque cet exercice de priorisation n'est pas explicite, le choix des sujets traités permet d'identifier les principales préoccupations des participantes et des participants. Ainsi, les cibles « Organisation de la vie quotidienne des familles », « Pour des familles bien logées » et « Pour des familles en forme et en santé » ont soulevé beaucoup d'intérêt, mais l'ensemble des cibles sont considérées pertinentes.

Enfin, selon certaines personnes, les pistes d'action proposées, bien que motivantes et réalistes, témoignent d'un engagement relativement timide de la Ville, ce qui nuit à la crédibilité de la politique. On considère ainsi que les pistes d'action devraient être plus concrètes et qu'elles devraient contenir des verbes plus engageants. Par ailleurs, on constate que plusieurs des pistes d'action proposées concernent des mesures déjà existantes; il est important de distinguer clairement les nouvelles mesures proposées des mesures déjà existantes.

4.1.5 La mise en œuvre de la politique

En ce qui concerne la mise en œuvre de la politique, plusieurs personnes soulignent que si les cibles et les pistes d'action proposées font généralement consensus et bénéficient de l'appui des principaux acteurs concernés, l'enjeu principal de la politique familiale sera sa mise en œuvre. L'approche transversale privilégiée, que plusieurs considèrent pertinente et novatrice, suscite des inquiétudes en ce qui concerne le passage de la parole à l'acte. On se demande ainsi comment se fera l'intégration de la culture famille dans l'administration municipale et comment la Ville réussira-t-elle à faire l'arrimage entre cette nouvelle politique et les politiques sectorielles existantes.

Deuxièmement, l'absence d'une proposition claire de structure administrative responsable de la mise en œuvre de la politique et d'un mécanisme de suivi est interprétée, par plusieurs, comme un manque d'engagement de la Ville par rapport à sa politique familiale. Certaines personnes considèrent qu'une structure mixte est souhaitable pour assurer la mise en œuvre : un bureau de la famille relevant directement de la direction générale de la Ville devrait être appuyé par des comités de la famille dans chacun des arrondissements. Les autres instances consultatives pourraient également être associées à cette démarche.

Troisièmement, on insiste sur le fait que les arrondissements devraient être associés de près à cette démarche et que l'élaboration des plans d'action devrait tenir compte des particularités de chacun des arrondissements. L'adhésion des arrondissements est jugée indispensable pour la réussite de cette démarche. Par ailleurs, il serait important que le plan d'action identifie clairement les porteurs de dossiers : quelques intervenants proposent d'identifier dans chacun des arrondissements une personne pivot responsable d'assurer le lien avec les organismes.

« [...] la culture famille doit être intégrée à toutes les autres politiques de la Ville de Québec.' [...] Agence recommande de préciser le processus d'arrimage prévu entre ces multiples politiques mises en place. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Le Comité de la famille demande à la Ville de Québec d'établir clairement les champs d'action des services communs et des arrondissements afin que ceux-ci puissent assumer le leadership requis à l'atteinte des résultats souhaités par chacun. » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« Une municipalité orientée vers la famille offrant un cadre de vie agréable pour tous et toutes, peut retenir et attirer sur son territoire une population jeune et prête à s'engager dans un projet familial. » (Jeune chambre de commerce de Québec)

« [...] que des comités de la famille pourraient être formés dans les arrondissements de la ville de Québec pour qu'ils voient à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique. [...] un comité de la famille municipal pourrait être formé des présidents des comités de la famille des arrondissements. » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« Il est urgent d'identifier l'instance administrative chargée d'assurer ce suivi. Nous souhaitons que cette instance soit située au plus haut niveau décisionnel que possible. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« [...] que la responsabilité de la mise en application de la politique familiale municipale soit confiée à un Bureau de la famille relevant de la direction générale. » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

« [...] les différentes instances consultatives déjà existantes à la Ville de Québec devraient être associées au suivi de la politique [...] ». (Commission Femmes et Ville)

« Les familles sont diversifiées et en constante évolution et à ce titre, les moyens mis de l'avant doivent être aussi évolutifs que les familles elles-mêmes. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Nous croyons que l'attachement à un milieu (quartier), le sentiment d'appartenance se vit différemment selon que l'on habite dans Saint-Sauveur, Duberger ou Val-Bélair. » (CDÉC de Québec)

« [...] nous croyons que la politique familiale doit adopter une vision « quartier » et miser sur l'appartenance des familles aux quartiers du centre-ville. » (CDÉC de Québec)

« Pour favoriser le sentiment d'appartenance dans les quartiers, il serait souhaitable de créer des ponts formels entre les différents réseaux. » (CDÉC de Québec)

Par ailleurs, plusieurs personnes ou organismes ayant déposé un mémoire souhaitent être associés aux étapes ultérieures menant à l'élaboration des plans d'action et à assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique. Ils considèrent, afin que la démarche soit crédible, qu'il est indispensable d'y associer les familles, les organismes et les autres acteurs locaux (commissions scolaires, etc.).

Enfin, selon certaines personnes, la volonté de la Ville d'adopter une orientation famille sera évaluée en fonction des ressources allouées pour sa mise en œuvre. Les plans d'action découlant d'autres politiques adoptées récemment par la Ville sollicitent déjà beaucoup le personnel des divisions d'arrondissement et des services. La mise en œuvre de la présente politique risque donc de rencontrer des résistances si les plans d'action ne sont pas accompagnés de ressources humaines et financières suffisantes. Par ailleurs, quelques organismes craignent que la mise en œuvre de la politique ne génère un transfert de responsabilités de la Ville envers les organismes du milieu, alors que leurs ressources s'avèrent déjà insuffisantes pour accomplir leur mission actuelle.

« [...] que les familles soient considérées comme des partenaires majeurs dans la mise en place de la politique. » (TOSC de Charlesbourg)

« [...] que les familles se reconnaissent maître d'œuvre dans leur démarche d'orientation de vie et d'éducation de leurs enfants. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« [...] cette participation des organismes communautaires à la mise en place de la politique familiale municipale soit reconnue et encouragée. » (TOSC de Charlesbourg)

« [...] tout mettre en œuvre pour offrir un service de transport flexible, adapté et à faibles coûts. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« [...] la Ville ne doit pas transférer la responsabilité aux organismes partenaires... par conséquent aux bénévoles et à ceux membres de famille!!! » (Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport)

« À cet effet, une articulation plus complémentaire des actions faites par la municipalité, les organismes communautaires, les commissions scolaires, le Centre jeunesse de Québec, les centres locaux d'emploi et les organismes de santé pourraient faire partie des objectifs de la politique familiale municipale. (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] favoriser l'engagement et l'implication réels des différents partenaires. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« Cependant, comment cette politique s'actualisera-t-elle? Quel sera son impact sur les programmes municipaux existants dans différents domaines? Il y a donc un enjeu financier lié à la mise en application de cette politique. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« [...] il faut les moyens financiers et logistiques pour les ressources du milieu possédant l'expertise appropriée. » (Centre R.I.R.E. 2000)

4.1.6 La démarche d'élaboration et consultation

Dans son ensemble, la démarche d'élaboration et de consultation sur le projet de politique familiale semble très appréciée puisqu'elle mise sur une participation active des familles et des principaux acteurs concernés. On souligne ainsi le caractère représentatif du comité conseil chargé de superviser l'élaboration du projet et la qualité de son travail.

Par ailleurs, plusieurs personnes apprécient l'occasion qui leur a été offerte pour exprimer leurs préoccupations au sujet du projet de politique. Quelques personnes soulignent le court délai prévu pour le dépôt d'un mémoire ou le caractère insuffisant de la diffusion de l'information sur les activités de consultation.

Enfin, plusieurs ont tenu à souligner qu'ils souhaitent continuer d'être associés au processus de consultation menant à l'élaboration des plans d'action.

« Nous sommes satisfaites de la stratégie de consultation mise de l'avant dans le cadre de cette. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« ce vaste exercice de consultation publique [...] démontre un grand sens de démocratie et de transparence au sein de l'administration municipale. » (Louis Forget)

« Nous apprécions l'opportunité qui nous est donnée de pouvoir émettre nos commentaires ». (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« L'exercice de consultation devrait permettre, espérons le, de mobiliser le milieu afin de passer de la prise de conscience de l'importance de la famille dans la ville aux actions concrètes et à l'allocation des ressources nécessaires à celles-ci. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Nous sommes toujours craintifs, lors de grands exercices de consultation du genre, que les beaux discours nous troublent l'esprit et que les résultats se fassent attendre faute d'actions menées pour concrétiser les discours. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« [...] vous manifester notre intention et notre intérêt à participer activement à la consultation à venir sur le plan d'action municipal » (Commission consultative de l'Arr. de Charlesbourg)

4.2 CIBLES ET PISTES D’ACTION

4.2.1. Pour un environnement économique favorable aux familles

Compte tenu des difficultés auxquelles font face les familles et de la volonté de la Ville de Québec d’augmenter le nombre des familles qui choisissent de s’installer à Québec, le soutien des familles par l’adoption de mesures d’ordre économique est fortement souhaité. Même si le développement économique et l’emploi ne s’inscrivent pas dans le champ des compétences municipales, plusieurs personnes apprécient le fait que le projet de politique identifie un certain nombre de leviers dont dispose la municipalité pour contribuer à l’amélioration de la situation économique des familles vivant sur son territoire. En accord avec les différents rôles que la Ville peut assumer, trois types d’actions sont privilégiés pour soutenir les familles.

Premièrement, la Ville peut agir de façon directe, à l’intérieur de son champ de compétences, notamment en privilégiant l’accessibilité (physique et financière) aux diverses activités culturelles et de loisir offertes, en consolidant les centres des quartiers, en améliorant la desserte en transport en commun, en assurant une meilleure planification de l’aménagement du territoire (tout en respectant les choix de vie des familles) et en favorisant le renforcement des liens sociaux.

Plusieurs mesures concrètes en faveur des familles sont proposées : instaurer des tarifs préférentiels aux familles pour les activités de loisir ou pour le Réseau de transport de la capitale, introduire la gratuité pour des activités de bain et de patinage libres (selon le modèle des bibliothèques), adopter des mesures ciblées pour les familles nombreuses, soutenir les organismes qui agissent auprès des familles etc.

Dans l’adoption de ces mesures, la Ville devrait s’assurer de rejoindre les familles les plus vulnérables (situation de pauvreté, familles monoparentales, personnes vivant avec une incapacité, familles immigrantes, etc).

En ce sens, le maintien et l’élargissement de mesures ou programmes tels Accès-Loisir ou la tarification préférentielle pour l’inscription aux activités de loisir pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont fortement souhaités.

« Améliorer la vitalité d’un quartier [...] peut aider à renforcer les liens sociaux et de lutter contre la pauvreté des familles. » (Vivre en Ville)

« [...] que la Ville porte une attention à développer des centres de quartiers, des centres favorisant les commerces de proximité. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« Par ailleurs, une politique familiale doit être universelle, elle doit promouvoir le soutien de toutes les familles, de tous les adultes qui ont choisi d’avoir des enfants, sans égard au revenu familial. » (Odette Legault)

« [...] les femmes qui choisissent de ne pas réintégrer rapidement le marché du travail à la naissance de leurs enfants sont marginalisées dans les discours et les actions politiques et ce, à tous les paliers de gouvernements. » (Annie Vézina)

« Un programme de subvention afin d’aider les organismes avec les familles à faible revenu pourrait être envisageable pour nos petites entreprises. » (École Christiane Bélanger-Danse...)

« Ainsi, il est bien que la ville soutienne la diversification de l’offre d’emplois sur le territoire [...]. Il faut plutôt tenter de concentrer cette dernière sur les grands axes et idéalement, sur les axes desservis par le transport en commun. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« [...] permettre à tous les membres d’une même famille vivant sur le même toit de déduire un certain montant pour chaque carte de la RTC achetée [...] du compte de taxe municipal. » (Chabot, Marie-Claude)

« Pour soutenir l’implication des deux parents sur le marché du travail, le service de transport en commun se devrait d’être planifié et activé en tenant compte de la réalité des familles d’aujourd’hui. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« Une idée à explorer serait de rendre le transport gratuit pour les résidents, en finançant cette mesure avec une nouvelle taxe. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Je compatis peu avec les familles en banlieue qui doivent faire de la route. » (Boivin, Guy)

« Les mesures d’aide financière pour les familles de 3 enfants et plus [...] devraient être étendues à l’ensemble du territoire. » (Chabot, Marie-Claude)

« J’aimerais que la Ville fasse des petits parcs pour les enfants dans chaque quartier. » (Morel, Cathie)

« En effet, certains arrondissements ont des projets semblables ou équivalents qui sont parfois moins désavantageux pour les organismes partenaires et plus avantageux pour les familles ayant plusieurs enfants ou défavorisées. » (Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport)

« Que la tarification du Jardin zoologique et de l’Aquarium soit la même que celle pour les familles, c’est-à-dire, gratuite. » (CPE Allô mon ami et Allô mon ami II)

« Permettre une accessibilité aux services publics en tenant compte de la réalité des CPE et en rédigeant une politique à cet effet » (CPE Allô mon ami et Allô mon ami II)

« Une politique familiale municipale est étroitement liée à une politique de développement économique pour la Ville de Québec. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

Deuxièmement, la Ville peut entreprendre un travail de sensibilisation auprès des employeurs de la région au sujet de l'adoption de mesures concrètes de conciliation travail-famille et d'incitatifs pour l'embauche des jeunes et des immigrants afin de préserver et d'attirer dans la région les jeunes familles et les familles d'origine immigrante.

Enfin, le rôle d'ambassadrice mentionné dans le projet de politique est, selon plusieurs, particulièrement pertinent en ce qui concerne les pressions que la Ville peut exercer auprès des gouvernements supérieurs pour promouvoir l'adoption de mesures d'aide à la famille et de lutte à la pauvreté.

« Favoriser l'entrepreneuriat et la création de nouvelles entreprises par des jeunes. [...] il est nécessaire d'informer les dirigeants d'entreprises du coût de l'absence de soutien à la conciliation famille-emploi [...] et du coût réel pour apporter des mesures de conciliation [...] » (Jeune chambre de commerce de Québec)

« Il est primordial que cette politique propose des incitatifs ou exige des proportions minimales d'emploi des jeunes dans les entreprises de la municipalité [...] » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« Faciliter l'embauche de certains jeunes issus des familles immigrantes à des emplois d'été dans les terrains de jeux, parcs municipaux, bibliothèques municipales, etc. » (Centre R.I.R.E. 2000)

« Contribuer au financement des activités de sensibilisation à la diversité dans les entreprises de la ville de Québec. » (Centre R.I.R.E. 2000)

« [...] la précarité et la pauvreté sont des obstacles majeurs à la qualité de vie des familles, à leur épanouissement et à leur développement à long terme. » (Vivre en Ville)

« Le statut social s'acquiert de plus en plus par la consommation [...] Cette crispation excessive sur l'avoïr, inconsciente, traverse les familles, les fragilise en produisant une anxiété économique permanente. » (Vincent Vermandele)

« [...] l'objectif qui consiste à favoriser l'intégration économique des familles néo-québécoises devrait être plus englobant et viser également les familles démunies de l'ensemble du territoire. » (TOSC de Charlesbourg)

« [...] la Ville de Québec peut soutenir les organismes du milieu qui travaillent dans le sens d'une réduction de la pauvreté et qui augmentent l'accès des familles vivant dans un contexte de pauvreté. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] si la mère décide de demeurer et d'élever elle-même ses enfants, aucune compensation financière n'est admise. » (Nancy Gilbert)

« Pour les parents non utilisateur des services de garde, une compensation financière devrait être offerte. » (Nancy Gilbert)

« Que la loi 57 soit retirée dès maintenant. » (Roy Delwaide, Malvina-Michelle)

4.2.2 Pour des familles bien logées

On considère unanimement que la question du logement est essentielle pour assurer le bien-être des familles. Plusieurs personnes soulignent donc l'importance de cette cible dans le cadre d'une politique familiale municipale.

Maintenir l'accessibilité à des logements de qualité et à de coûts abordables pour l'ensemble des familles constitue une priorité pour un grand nombre de personnes. Dans ce domaine encore, la Ville devrait viser en premier les familles vulnérables ainsi que les jeunes familles et les familles nombreuses par l'adoption de mesures concrètes : crédits d'impôt foncier, gel des loyers pour les jeunes familles, réduction de la taxe de bienvenue, mesures d'accès à la propriété et d'aide à la rénovation, élimination des difficultés liées à l'obtention de permis de rénovation, etc.

« [...] que des mesures soient instaurées afin de maintenir l'accessibilité du logement à des coûts abordables pour l'ensemble des familles. » (TOSC de Charlesbourg)

« [...] fournir aux jeunes parents des logements à prix modique. » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« [...] mette en œuvre des actions pour favoriser les familles quant à l'accès à des logements de qualités pour les familles. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Les familles atypiques, les familles pauvres et les familles sans voitures se retrouvent donc avec une grande difficulté à se loger. [...] Par des crédits d'impôts fonciers en regard du nombre d'enfant, par des réductions sur la taxe de bienvenue et par divers moyens d'aide aux rénovations, on incite les familles à se localiser dans certains quartiers centraux trop souvent soumis à la surenchère ou relativement abandonnés. » (Vivre en Ville)

« [...] les difficultés liées à l'obtention de permis de rénovation peuvent devenir de graves empêchements à l'établissement de familles dans les quartiers centraux [...] ». (Amélie Légaré et Willem Fortin)

Parallèlement, l'importance des actions de sensibilisation visant à diminuer les préjugés et la discrimination envers les familles nombreuses, immigrantes ou sur l'aide sociale en matière de logement a été soulignée par plusieurs. Quelques personnes mentionnent toutefois que l'ensemble de ces mesures en faveur des familles ne devraient pas être appliquées au détriment des autres clientèles vulnérables.

« [...] pour combattre la discrimination à l'égard des populations vulnérables [...] : réduire les taxes municipales des propriétaires qui louent leurs logements à des jeunes parents; augmenter la disponibilité de logement à prix modique pour les jeunes parents et les jeunes de moins de 20 ans; » (Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse...)

« [...] les familles sont souvent victime de discrimination lorsque vient le temps de trouver un logement [...] il serait bon de rappeler les devoirs de chaque citoyen en matière de responsabilité civique et de seuil de tolérance » (Lois Forget)

Certaines personnes suggèrent que la Ville devrait privilégier, par des mesures incitatives (crédits de taxe foncière), l'installation des familles dans certains secteurs de la ville situés à proximité des services publics (transport en commun, écoles, équipements de loisir, etc.). Cela contribuera à limiter l'étalement urbain et assurera l'accès des familles à de services publics de qualité tout en diminuant les coûts de ces services. On souhaite également que la Ville favorise la construction de logements locatifs et qu'elle soutienne davantage les projets coopératifs et de « cohousing ».

« [...] qu'il ne faut pas réduire les services offerts à certains types de clientèles vulnérables pour augmenter l'offre de services adressée aux familles et aux personnes âgées. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Privilégier certains secteurs de la ville afin de les aménager pour répondre à l'ensemble des besoins des familles et d'y encourager et d'en faciliter leur établissement. Ces endroits choisis devraient être situés au cœur de chacun des secteurs de la ville et présenter une densité et une mixité permettant de supporter le transport en commun et les services de proximité. » (Vivre en Ville)

« [cohousing] : logement de groupe ou chaque ménage dispose d'une maison, d'un appartement, etc., qui lui est propre, mais qui fournit aussi des aires communes à l'ensemble de la communauté. » (Louis Forget)

Dans la même veine, quelques personnes souhaitent l'accroissement, la diversification et un meilleur étalement des logements sociaux sur l'ensemble du territoire de la ville afin d'éviter les ghettos, de favoriser la mixité sociale et d'assurer un meilleur équilibre entre les différents secteurs de la ville. On rappelle aussi l'importance des mesures d'aide aux locataires et du soutien aux organismes qui offrent aux familles aide et conseils en matière de logement.

« La Ville devrait adopter une politique d'étalement de logements sociaux, non pas en bloc concentrique (exemple: HLM actuels), mais en récupérant et en rénovant des logements éparpillés sur l'ensemble du territoire. » (Boivin, Guy)

« Éviter la concentration d'immeubles de logement social présentant un caractère de «ghetto». Favoriser le développement de nouveaux logements sociaux [...] » (Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé)

« Prévoir l'accroissement de logement social sous une forme ou une autre. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

Enfin, la formule du logement intergénérationnel semble, selon plusieurs, une piste d'action novatrice qui mérite d'être élargie à plusieurs secteurs de la ville afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou vivant avec une incapacité. De plus, cette mesure permettra de consolider les liens familiaux et facilitera l'organisation quotidienne des familles. On souligne toutefois que cette mesure devrait être appliquée de façon flexible afin de tenir compte des particularités de chaque arrondissement et de chaque quartier.

« La formule du logement intergénérationnel serait une formule novatrice à promouvoir et à adapter pour des personnes vivant avec des incapacités et voulant vivre en proximité de leurs proches tout en recevant le coup de pouce nécessaire au maintien ou au développement de leur autonomie. » (CRDI de Québec)

« [...] l'évaluation de la réglementation existante afin de permettre la construction de logements intergénérationnels sur tout le territoire de la ville nous paraît essentielle. Rapprocher les personnes âgées des petits-enfants ou des aidants naturels permet non seulement de faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles mais aussi de favoriser la transmission des connaissances et la consolidation des liens familiaux. » (Commission Aînés et Ville)

4.2.3 Pour faciliter l'organisation quotidienne des familles

La question de l'organisation quotidienne des familles a suscité beaucoup d'intérêt et constitue, selon la grande majorité des personnes, un enjeu majeur de la politique familiale. Les auteurs des mémoires, comme les participants aux différentes rencontres de discussion saluent donc l'initiative de la Ville de s'attaquer à cette problématique par des actions concrètes.

Premièrement, l'accessibilité des familles à des services publics de proximité (écoles, garderies, activités de loisirs, etc.) ainsi qu'au transport en commun constitue une préoccupation pour un grand nombre de personnes. En rapprochant les services des familles et en adoptant des mesures qui tiennent compte de la diversité des situations familiales, la Ville peut contribuer de manière significative à faciliter l'organisation quotidienne des familles. Faire de l'école le pivot du quartier constitue en ce sens une piste à privilégier pour ouvrir les écoles au quartier et éviter leur fermeture; différents partenariats peuvent être établis pour l'utilisation des locaux à des fins de loisir ou de services de garde et l'entretien des parcs-écoles.

Dans cette perspective, certains invitent la Ville à promouvoir le modèle de « village urbain » et à souligner ses bénéfices pour la qualité de vie des familles. Elle devrait ainsi mieux informer les familles sur les inconvénients et les coûts individuels et publics qui accompagnent le choix de s'installer en banlieue : même si le prix des terrains est moindre, l'accès limité aux services publics a un impact important sur l'organisation et la qualité de vie des familles.

Néanmoins, quelques personnes rappellent qu'au-delà de ce type de mesures incitatives ou d'information visant à rapprocher les familles des services, la Ville doit respecter le choix des familles en ce qui concerne leur lieu de résidence. Celles-ci devraient, en contrepartie, assumer leurs choix et être conscientes des conséquences sur l'organisation de leur vie quotidienne.

« [...] que la Ville de Québec collabore au niveau de la création d'environnements favorables à l'allaitement, notamment, en facilitant l'allaitement dans les lieux publics.; L'agence [...] propose d'ajouter la consolidation de l'offre de services au regard de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE). » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] il est essentiel aussi de décourager l'établissement des familles dans de nouveaux développements éloignés favorisant les comportements nuisibles pour l'environnement et de plus en plus coûteux en termes d'offre de services. » (Vivre en Ville)

« [...] cibler les secteurs entourant les écoles et les centres communautaires afin de les rendre plus mixtes, plus complets, d'y ajouter et d'y aménager des espaces verts et d'y créer une synergie permettant d'offrir des services aux familles. » (Vivre en Ville)

« Que la Ville modifie ses parcours de transport en commun en fonction de la proximité des écoles, de sorte que les jeunes qui le veulent puissent profiter des activités parascolaires et de l'aide aux devoirs. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« [...] rendre le service de transport en commun plus attrayant : afficher les horaires ou au minimum la fréquence des passages des bus et ce à chaque arrêt sur le réseau. » (Louis Forget)

« [...] offrir le service de transport scolaire à des enfants en situation de garde partagée, ce qui nécessite un changement d'autobus à chaque semaine. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« [...] la dispersion des espaces du quotidien me semble fortement négligé par une grande majorité de jeunes familles qui s'établissent dans des quartiers souvent neufs mais dépourvus de services. » (Lavoie, Anny-Christine)

« [...] le développement d'activités pour tous les âges dans les centres communautaires, ainsi que leur promotion, permettraient d'installer progressivement une vie de quartier plus agréable et saine.[...] Les centres communautaires pourraient facilement développer une image plus conviviale et familiale. » (Le Collectif St-Pascal)

« Un village urbain est un milieu de vie complet, bien desservi par le transport en commun, qui offre une variété d'activités et de types d'habitation satisfaisant ainsi les différents besoins de ses habitants. » (Vivre en Ville)

« [...] nous proposons, en cohérence avec la définition de la famille, d'ajouter que des approches diversifiées seront utilisées pour rejoindre les membres de la famille, notamment les moins sollicités, soit les pères et les grands-parents. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Faciliter la participation de jeunes immigrants aux camps de jour pendant la période estivale. » (Centre R.I.R.E. 2000)

« D'autres écoles sont aussi menacées de fermeture dans les quartiers centraux, dont plusieurs dans Limoilou. » (Anny-Christine Lavoie)

« L'offre d'activités variées pour les adolescents nous préoccupe déjà et en particulier les coûts reliés à ces activités. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« [...] que la Ville utilise son rôle d'ambassadrice auprès de la Commission scolaire de la Capitale afin que des discussions sérieuses aient cours quant aux solutions qui pourraient être envisagées pour maintenir le plus d'écoles de quartier possible. [...] » (Anny-Christine Lavoie)

« [Les familles] doivent s'assumer pleinement dans leur choix de lieu de résidence. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

Une deuxième préoccupation exprimée par un grand nombre de personnes en lien avec les pistes d'action proposées pour cette cible concerne la synchronisation des temps sociaux. Cette question est, par ailleurs, intimement liée à celle des déplacements et de l'accessibilité aux services et aux moyens de transport.

Plusieurs participantes et participants considèrent que la Ville devrait assumer un rôle de leader pour assurer une harmonisation des calendriers scolaires entre les différentes institutions d'enseignement, notamment en ce qui concerne les vacances scolaires. Plusieurs appuient ainsi la volonté de la Ville de trouver des solutions au problème que ce manque d'harmonisation crée pour la prise en charge des enfants durant la période estivale, dans des périodes où les services de garde ne sont pas disponibles et considèrent qu'une action concertée s'impose. De leur côté, les intervenants du milieu scolaire reconnaissent qu'ils disposent de peu de flexibilité à ce chapitre (contraintes syndicales, normes de transport scolaire, etc.), mais se disent prêts à participer à un groupe de travail visant à solutionner le problème.

Des suggestions sont également faites en ce qui concerne les horaires des points de services municipaux afin d'assurer une meilleure accessibilité aux familles. Conscients du fait que le prolongement des heures d'ouverture des services municipaux peut créer d'autres problèmes de conciliation travail-famille pour les employées et les employés municipaux, d'autres personnes invitent la Ville à viser un équilibre sur cette question. Enfin, la Ville devrait promouvoir l'adoption, par le gouvernement, de la semaine de 4 jours pour les familles avec des jeunes enfants.

«[...] les contraintes liées à l'organisation scolaire sont nombreuses et complexes.; [...] orienter les efforts de conciliation travail-famille sur l'horaire actuel des écoles et des services de garde et de transport; [...] appuyer les commissions scolaires dans le développement des activités parascolaires. [...] Que la Ville s'assure d'établir une concertation active et permanente avec la CSDD dans le but d'examiner les problèmes d'accès aux écoles de son territoire en tout temps de l'année.» (Commission scolaire des Découvreurs)

«[...] l'offre d'activités à l'intention des enfants d'âge scolaire en dehors des horaires du calendrier scolaire est cruciale pour faciliter l'organisation des familles [...]». (Commission Femmes et Ville)

« Mettre sur pied un groupe de réflexion sur les besoins des familles en matière de service pour la prise en charge des enfants. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Les services municipaux devraient aussi être accessibles à des heures plus diversifiées (permis, informations sur la réglementation) dans les bureaux d'arrondissement. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Comment y répondre, sinon en considérant le temps dans toute son ampleur, en dépassant le clivage stérile qui oppose le temps de travail au temps de loisir » (Vincent Vermandele)

« Cette multiplication des rôles fait peser un fardeau assez lourd aux familles [...] » (Odette Legault)

« Je trouve les mesures favorisant l'exercice du temps civique ou de l'engagement dans la communauté particulièrement prometteuses pour le développement et la vitalité de la démocratie de participation citoyenne. » (Odette Legault)

« [...] parvenir à atteindre sans trop de stress les objectifs d'une journée, la gestion de son budget-temps est donc plus que jamais capitale. » (Jeune chambre de commerce de Québec)

« Entreprendre une réflexion sur la question de synchronisation des temps, [...] consolider l'offre de services en dehors de l'horaire et du calendrier scolaire. » (Jeune chambre de commerce de Québec)

« Favoriser le développement de commerces différents et offrant des produits et services essentiels et variés, accessibles à pied ou en vélo dans chacun des quartiers. » (Le Collectif St-Pascal)

« La Ville est bien placée pour concerter les différents acteurs dans un projet concret autour d'une réalité très concrète touchant l'organisation des familles : les périodes de congés scolaires. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« Au même titre que la possibilité pour les familles nombreuses d'obtenir des tarifs préférentiels pour la programmation des activités de loisirs, nous suggérons l'admissibilité des familles-substituts. » (CRDI de Québec)

«La Ville devrait assumer un rôle d'ambassadrice auprès du gouvernement provincial pour rappeler la pertinence de son projet de loi sur la semaine de 4 jours pour les familles avec des enfants de moins de 12 ans.» (Louise Forget)

4.2.4 Pour des familles en forme et en santé

Un grand nombre de personnes considèrent que la Ville peut contribuer de façon significative, en agissant à l'intérieur de ses champs de compétence, à l'amélioration de l'état de santé des familles. Ainsi, on apprécie notamment le fait que la politique familiale s'inscrit dans une perspective de promotion de la santé en encourageant la pratique de l'éducation physique chez tous les membres de la famille, en favorisant le transport actif et en faisant la promotion d'une alimentation saine. Par ailleurs, selon quelques commentaires, la Ville devrait prêcher par l'exemple en s'impliquant de façon encore plus active dans ce domaine et ne devrait pas se contenter de déléguer cette responsabilité aux organismes du milieu.

Premièrement, la majorité des personnes qui se sont exprimées dans le cadre de la consultation publique souhaitent que la Ville encourage, par des mesures concrètes, la pratique d'activités physiques en famille et par tous les membres de la famille. Pour ce faire, une série de pistes d'action sont proposées par les participants en ce qui concerne l'offre d'activités : accroître l'offre d'activités pratiquées en famille, prévoir des services de garde pour permettre aux parents de pratiquer les activités physiques de leur choix, réviser l'offre d'activités et s'assurer que celle-ci réponde aux besoins des familles et tienne compte des horaires atypiques, etc.

Par ailleurs, une série de programmes et de mesures incitatives pourraient être développés par la Ville pour rendre les activités physiques accessibles aux familles nombreuses ou aux familles défavorisées. Au niveau de la tarification des activités de loisir, on encourage la Ville à favoriser le principe de gratuité pour les activités de bain et de patinage libres, selon le modèle de la gratuité dans les bibliothèques. De plus, on souhaite fortement que les familles puissent bénéficier d'une tarification préférentielle et incitative pour l'inscription et l'admission aux différentes activités de loisir sur le territoire de la ville, ce qui constituerait la meilleure preuve de la volonté de la Ville d'intégrer la culture famille et de faire de Québec un milieu de vie favorable aux familles.

Parmi les suggestions formulées, notons l'application, sur tout le territoire de la ville, des tarifs préférentiels pour l'inscription aux loisirs pour les familles nombreuses. D'autres suggestions concernent : l'instauration de passeports familles ou d'une carte de résident de la ville de Québec donnant accès à des tarifs préférentiels aux différentes activités de loisir, municipales ou autres, et la promotion d'une plus grande flexibilité des tarifications familiales.

« Le projet de politique familiale de la Ville de Québec s'inscrit directement dans une perspective de promotion de la santé. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« [...] il est essentiel d'améliorer sensiblement l'aménagement urbain actuel de la Ville de Québec pour favoriser l'activité physique des familles, notamment par des modes de déplacement actifs. » (Le Collectif St-Pascal)

« Certaines pistes d'action proposées « délèguent » la responsabilité aux organismes partenaires, la Ville ne fait pas que « sensibiliser et encourager ». Si cette dernière souhaite que se réalisent ses actions, elle doit davantage montrer l'exemple et s'impliquer plus activement. » (Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport)

« [...] l'offre de loisirs dans la ville de Québec répond adéquatement à notre demande. [...] la multiplication des horaires atypiques nous laisse penser qu'il faille diversifier les périodes d'offre, mais la preuve n'en est pas faite. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« La gratuité d'activités sportives telles que le patinage libre et les bains libres devraient être adoptée. » (Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport)

« [...] mettre en place une tarification familiale qui tienne compte des réalités des familles. » (Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport)

« [...] une des réalités qui m'a le plus frappée est la nécessaire implication bénévole des parents pour la bonne marche de plusieurs activités de loisirs destinées aux enfants. [...] Il s'agit d'ailleurs souvent du seul « temps civique » que les parents ont le temps de faire. Il me semble qu'il y a là une réalité qui devrait être davantage reconnue et soutenue. » (Odette Legault)

« Offrir une diversité de cours en activité physique où parent et enfant pourraient y participer ensemble. » (Nancy Gilbert)

« Offrir des services de garde pour enfants pour que les parents puissent pratiquer des sports de son choix. » (Nancy Gilbert)

Il faudrait éviter de cibler uniquement les familles composées de deux adultes et deux enfants et tenir compte davantage de la réalité des familles d'aujourd'hui : familles recomposées, monoparentales, grands-parents qui participent à des activités avec leurs petits-enfants ou familles substitut).

Pour augmenter l'offre de services, un meilleur partenariat avec les écoles est souhaité. Enfin, une personne suggère que la Ville pourrait reconnaître l'implication bénévole des parents dans les activités pour les jeunes en prévoyant, par exemple, une réduction des frais d'inscription pour leurs enfants.

En ce qui concerne les programmes destinés aux familles en situation de vulnérabilité, les participantes et participants sont unanimes à considérer que la Ville devrait appuyer et développer de telles initiatives qui constituent des gestes concrets en matière d'accessibilité. Des programmes tels Québec en forme et Accès-Loisirs devraient être poursuivis et devrait être rendus accessibles pour les familles vivant sur tout le territoire de la ville et pour l'ensemble des activités offertes. Par ailleurs, une personne souligne que dans la promotion de ces programmes visant une plus large accessibilité, la Ville ne devrait pas négliger l'existence ou l'émergence d'autres types d'initiatives.

En plus de la mise en place de différents programmes ou tarifications préférentielles, la Ville peut contribuer à l'amélioration de l'état de santé de ses familles en assurant un meilleur aménagement et entretien de ses équipements de loisir et de plein air, notamment les parcs, les bases de plein air et les pistes cyclables. Encore une fois, l'accessibilité de ces équipements à tous les membres de la famille est considérée comme essentielle. On souligne notamment l'accessibilité pour les poussettes et les fauteuils roulants aux parcs, mais aussi dans les rues et pistes cyclables, afin de sécuriser les parcours et de favoriser le transport actif. Une personne souligne par ailleurs l'incohérence d'une mesure telle l'interdiction de jouer au ballon sur la Plage St-Laurent avec la promotion de l'activité physique et des loisirs familiaux.

« Gratuité d'admission pour les familles nombreuses. Actuellement, lorsque l'on dépasse deux enfants, nous ne faisons plus partie des plans forfaitaires et une pleine tarification est exigée. » (Nancy Gilbert)

« Le concept de politique de soutien aux familles nombreuses pourrait-il être élargi à l'inscription aux loisirs pour 1 parent et 2 enfants, 2 parents et un 1 enfant, 2 parents et 2 enfants? » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« Des mesures relativement simples peuvent faciliter ces contacts comme modifier la base des forfaits habituels 2 parents - 2 enfants pour des forfaits incluant adultes et enfants, afin de permettre aux grands-parents ou aux familles monoparentales de profiter de ce type de forfaits [...] ». (Commission Aînés et Ville)

« La mise en place d'initiatives comme « Québec en forme » ne doit pas être réservée seulement qu'aux quartiers de l'ancienne ville de Québec mais également considérer certains quartiers défavorisés [...] ». (Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé)

« Le programme Accès-Loisirs [...] est un autre exemple de geste concret qui aide réellement nos familles. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« [...] qu'automatiquement, dans tous les secteurs de loisirs, il y ait deux places destinées aux personnes et aux familles répondant aux normes d'Accès-Loisirs. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« Il existe d'autres mesures d'accessibilité financière aux loisirs que le programme accès-loisir et d'autres modèles notamment à Beauport [...] ». (Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé)

« L'agence recommande de mentionner, de façon plus explicite, que le programme Québec en Forme s'adresse uniquement à la population défavorisée de la basse-ville de Québec. Dans le même ordre d'idées, il serait intéressant de retrouver dans le projet de la politique familiale un bref résumé du programme Accès-Loisirs. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Que les parcs d'école soient pourvus des équipements nécessaires à la venue des familles et non seulement des enfants et que l'on profite de ces travaux pour adapter les équipements existants aux besoins des enfants et des écoles. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Je trouve curieux que lors d'un pique-nique en famille sur un lieu public comme la plage St-Laurent on ne puisse utiliser un ballon. [...] ». (Magnan, Denis)

« [...] mettre en place un plan d'action visant à contrer l'obésité par l'activité physique et le développement de saines habitudes alimentaires. » (Commission scolaire des Découvreurs)

Enfin, on souligne plus d'une fois que la Ville devrait être la première à faire la promotion d'une alimentation saine pour les familles dans les équipements municipaux (centres communautaires et de loisirs, parcs, arénas, etc.) ce qui, présentement, est loin d'être le cas. D'autres pistes d'action sont également suggérées : favoriser l'aménagement de jardins communautaires dans des milieux plus défavorisés et au centre-ville et accorder une attention particulière aux services d'alimentation présents aux abords des écoles (tenter de limiter l'implantation de services de restauration rapide dans ces endroits).

4.2.5 Pour des familles sécurisées

Plusieurs personnes ont souligné l'importance d'accorder une attention particulière à la sécurité dans les déplacements et les équipements de loisir.

Premièrement, afin de préserver l'autonomie et d'assurer la sécurité des déplacements des familles, il serait important que la Ville réduise les obstacles au transport actif tant sur les rues et les trottoirs que sur les pistes cyclables. Elle devrait aussi respecter les principes de l'accessibilité universelle dans l'aménagement de ses équipements et mettre en place des mesures préventives notamment dans ses opérations d'entretien et de déneigement pour éviter les accidents et les blessures et accorder une priorité d'accès aux piétons ainsi qu'aux personnes utilisant des poussettes ou des fauteuils roulants.

Deuxièmement, plusieurs personnes incitent la Ville à assurer une meilleure surveillance dans les parcs et équipements de loisir. La présence d'un surveillant, chargé en même temps de l'entretien de l'équipement, semble une solution à privilégier. Par ailleurs, une personne exprime des réserves concernant l'objectif d'augmenter le sentiment de sécurité des familles car elle considère qu'il est difficile de mesurer ce sentiment.

L'importance des écoles comme pivot du quartier est encore une fois soulignée par plusieurs personnes. Ainsi, on incite la Ville et les services policiers à développer une meilleure collaboration avec les commissions scolaires et les parents pour l'entretien et la surveillance des parcs et des abords des écoles et la diversification de l'offre d'activités pour les adolescents, mais aussi pour d'autres problématiques tels la vitesse en zones scolaires, le taxage ou le vandalisme.

« L'Agence reconnaît également la préoccupation qu'a la Ville de Québec pour la qualité de vie de ses familles de même que la volonté de celle-ci de diminuer les obstacles qui freinent l'utilisation du transport actif. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Il serait souhaitable que nos deux organisations s'associent pour développer un projet pilote où la sécurité et le transport actif sécuritaire à l'école seraient les principaux éléments. » (Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale)

« Une suggestion relativement au déneigement serait de ne pas couper la trajectoire des piétons avec la neige de la rue. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Que la Ville s'assure de traiter rapidement avec la CSDD les problématiques soumises par les parents et les écoles; Que les futures ententes avec la Ville tiennent compte des besoins nouveaux concernant la sécurité et l'entretien des parcs d'école. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Au niveau de la sécurité urbaine, on conçoit bien la nécessité d'affecter plus de ressources et de services (surveillance, entretien et animation) dans les zones dites « sensibles » et plus critiques telles que les parcs de quartier et de voisinage. » (Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé)

« Voir à la sécurité des lieux en ayant la présence d'une personne responsable de la sécurité et qui pourrait également voir à l'entretien et à la propreté des lieux. Pendant l'été, il y a des surveillants. Toutefois, dès que leur mandat est terminé il y a apparitions d'adolescents consommant de la bière et de la drogue et laissant les parcs dans un état lamentable. » (Nancy Gilbert)

« Les interventions aux abords des écoles nous semblent importantes et l'offre d'activités pour les adolescents est un thème qui nous tient à cœur avec des enfants qui grandissent (plus rapidement que nous le souhaiterions parfois, hélas). » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Que la Ville examine la possibilité d'augmenter la sécurité autour de nos écoles par une présence accrue de brigadiers, assure un meilleur contrôle de la vitesse dans les zones scolaires et mette en place une surveillance dans les parcs-écoles. » (Commission scolaire de la Capitale)

Troisièmement, une personne incite la Ville à appliquer davantage le concept de « rue habitée » dans l'aménagement urbain des rues principales de ses quartiers centraux. Elle considère que l'application de ce modèle est non seulement très bénéfique pour la sécurité et la qualité de vie des familles, mais elle permettrait de limiter l'exode des familles vers la banlieue et l'étalement urbain.

« Que la ville de Québec incorpore, parmi les pistes d'actions suggérées pour atteindre les objectifs 4.2 et 4.3 (cible 4-Familles en forme et en santé) et 5.1 et 5.2 (cible 5-Familles sécurisée) le fait de transformer la configuration physique des rues à vocation résidentielle des quartiers centraux de façon à en faire des «rues habitées». » (Beaulieu, Michel)

Enfin, compte tenu du caractère transversal de la politique familiale, on souhaite que la politique de sécurité urbaine soit révisée afin de s'assurer qu'elle intègre la culture famille dans ses orientations et que sa mise en œuvre intègre les pistes d'action en matière de sécurité des familles proposées dans le présent projet de politique.

« [...] tester l'approche transversale et l'intégration de la culture famille dans la politique de sécurité urbaine. [...] Objectif proposé : s'assurer que la politique de sécurité urbaine réponde aux besoins et aux attentes des familles. Piste d'action : réviser la politique de sécurité urbaine sous l'angle familles et y apporter les ajustements appropriés, incluant de nouvelles pistes d'action. » (Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'arrondissement de La Cité)

4.2.6 Pour des familles informées

L'objectif de fournir aux familles une information adéquate sur les services offerts et les pistes d'action proposées semble très pertinent pour la majorité des personnes et suscite relativement peu de commentaires. Quelques personnes soulignent toutefois l'importance d'assurer l'accessibilité de l'information pour l'ensemble des familles. Elles suggèrent ainsi que dans la présentation des activités de loisir on inclut de l'information concernant l'accessibilité tant financière que physique de ces activités (ex : informations sur le coût de l'activité, l'existence de places disponibles dans le cadre de programmes de type Accès-Loisirs ou, selon le cas, si l'activité est disponible aux personnes vivant avec un handicap ou si des services de garde sont disponibles, etc.).

« La Ville pourrait donner les références existantes aux familles ayant à faire face à ce genre de problèmes afin que les gens aient tout de suite la bonne référence dans les guides-loisirs des arrondissements. (Par exemple, en natation : pour les gens à faible revenu x, pour les gens en perte d'autonomie x...). » (École Christiane Bélanger-Danse...)

« Certains outils de base doivent continuellement être mis à jour afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées avec toute l'information disponible quant aux services de proximité. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

Dans son effort de rejoindre l'ensemble des familles, et notamment les familles les plus démunies et à risque d'exclusion, on invite la Ville à ne pas miser trop sur l'Internet comme principal moyen de communication. La diversité des moyens d'information est donc fortement souhaitée. On considère ainsi que l'arrondissement devrait continuer à être considéré le point de référence en matière d'offre d'activités et que les bottins d'arrondissement soient facilement disponibles et mis à jour. Un meilleur échange d'information avec les organismes qui offrent diverses activités de loisir est également souhaité.

« Il faudrait éviter de ne compter que sur l'Internet. Bien que ce moyen soit efficace pour maintenir à jour l'information sur les services municipaux, cet outil n'est pas accessible pour de nombreuses familles, pensons ici aux personnes âgées ou aux familles à faible revenu qui ne peuvent se permettre financièrement l'abonnement à l'Internet. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« L'arrondissement doit devenir un point de référence pour connaître les services disponibles à proximité. » (Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules)

« Que la Ville favorise la concertation dans l'établissement des mécanismes de transmission de l'information sur les services à la famille, et ce dans le respect des champs d'action de tous les partenaires. » (Commission scolaire des Découvreurs)

« Mettre en place un mécanisme de communication afin d'améliorer la circulation de l'information entre nos organisations afin de favoriser l'arrimage des services offerts par les écoles et par les arrondissements. » (Commission scolaire de la Capitale)

Enfin, quelques personnes considèrent que le rôle de la Ville ne se limite pas à celui d'informer les familles des services et programmes mis à leur disposition. Dans ses divers moyens de communication avec la population elle devrait aussi inciter les familles à participer à ces activités et, surtout, promouvoir une image positive des familles et de tous leurs membres afin de contrer les préjugés et de favoriser l'épanouissement des familles.

En ce sens, quelques personnes soulignent l'utilité et la pertinence des moyens de communication municipaux tels le Guide de la famille, qui contient des informations sur les activités dédiées aux familles sur l'ensemble du territoire de la ville. On souhaiterait toutefois que le Guide de la famille fasse davantage la promotion des valeurs familiales et qu'il ait un caractère moins commercial.

« Nous souhaitons souligner que d'informer les familles n'est pas tout. Il faut aussi fournir des incitatifs à participer. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« La politique devrait mieux situer le rôle des aînés dans les familles en mettant l'accent sur leur importante contribution au sein des réseaux familiaux. De plus, la Ville devrait reconnaître l'implication bénévole des aînés [...]. » (Commission Aînés et Ville)

« L'importance de publiciser positivement ces lieux [les Maisons des jeunes] auraient assurément des retombées sur le taux de fréquentation. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

« Le Guide de la Famille est une mesure très intéressante pour les familles! J'apprécie grandement la liste des ressources, des activités et des événements. J'apprécie moins le côté plus commercial du guide. [...] Elle doit en revanche éviter de valoriser la consommation, la culture vide et l'inactivité. » (Chabot, Marie-Claude)

« Nous saluons la publication du Guide de la famille qui répond concrètement et dans l'immédiat aux besoins des familles en activités diverses. La publicité, toutefois, occupe une large part du guide. Il faut garder un équilibre entre l'information et la publicité. » (Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge)

4.2.7 Pour des familles ouvertes sur leur milieu et sur le monde

On considère que pour assurer la qualité de vie et le mieux être des familles, la cible visant à favoriser l'ouverture vers le monde et les autres cultures est très pertinente. On appuie ainsi la volonté de la Ville d'encourager les rencontres et les projets communs entre les familles de diverses origines et cultures et on considère que ce type d'actions contribuent au développement d'une vie communautaire et du sentiment d'appartenance des familles à leur quartier. La Ville devrait, par des mesures concrètes, soutenir les organismes qui organisent ce type d'activités et favoriser la mise en place de structures d'accueil des nouvelles familles pour favoriser leur intégration et contribuer à augmenter leur qualité de vie.

Enfin, la question de l'accessibilité semble, une fois de plus, essentielle pour la mise en œuvre de cette orientation. Plusieurs suggestions sont faites afin d'accroître l'accessibilité aux activités culturelles et de loisir : maintien de la gratuité dans les bibliothèques et ajustement des heures d'ouverture (notamment durant l'été), soutien aux initiatives visant l'élimination de l'analphabétisme, meilleure promotion des activités afin d'éviter l'annulation des cours proposés à cause d'un nombre insuffisant d'inscriptions, introduction de tarifs préférentiels ou d'un système de carte de résident ou de passeport familial pour diverses activités culturelles et de loisir, etc.

« [...] favoriser les rencontres entre les familles de diverses cultures. [...] encourager la mise en place dans chaque arrondissement de structures d'accueil visant à favoriser l'intégration de nouveaux arrivants. » (TOSC de Charlesbourg) »

« Certains quartiers, et le nôtre à titre d'exemple, n'ont pas de lieux de rencontres et d'échanges pour les familles qui y habitent. [...] La politique familiale devrait être un élément de réflexion important quant à la mise en partage des ressources du milieu. » (Francyne Lavoie et Sylvie Cliche)

« Les rencontres entre familles dans leur milieu respectif permettent de créer un sentiment d'appartenance et de stimuler la solidarité. » (Le Collectif St-Pascal)

« Faciliter la participation bénévole de la clientèle immigrante à des festivités commémoratives n'est pas toujours considérée (Carnaval du Québec, fête de la Saint-Jean). (Centre R.I.R.E. 2000)

« Nous sommes tout à fait d'accord avec cette mesure [le maintien de la gratuité du réseau des bibliothèques]. Elle pourrait cependant s'accompagner d'une plus grande intervention dans les initiatives et organismes d'alphabétisation, pour être conséquent. » (Amélie Légaré et Willem Fortin)

« Nous suggérons l'émission d'une carte familiale qui donnerait à la famille une certaine reconnaissance sur le territoire de la ville de Québec. La présentation de cette carte pourrait, par exemple, donner accès à un tarif familial, peu importe le nombre d'enfants dans la famille. » (Le Collectif St-Pascal)

« La Ville de Québec pourrait créer une carte de résident et/ou familiale pour permettre à ses citoyens un accès privilégié à différentes activités (musées, zoo, aquarium, théâtre, etc.). » (Chabot, Marie-Claude)

5. Annexes

5.1. Liste des mémoires déposés

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale – Le Comité Québec - Centre de prévention de la grossesse à l'adolescence et de soutien des jeunes parents et de leur famille
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale
Beaulieu, Michel
Boivin, Guy
CDÉC de Québec – Comité Maintien et arrivée des familles dans les quartiers
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec
Centre R.I.R.E. 2000
Chabot, Marie-Claude
Commission consultative Aînés et Ville
Commission consultative de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Charlesbourg
Commission consultative Femmes et Ville
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire des Découvreurs
CPE Allô mon ami et Allô mon ami II
Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé
Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'arrondissement de La Cité
École Christiane Bélanger-Danse – Les Studios Cadence
Forget, Louis
Gilbert, Nancy
Jeune chambre de commerce de Québec
Lavoie, Anny-Christine
Lavoie, Francyne et Cliche, Sylvie
Le Collectif St-Pascal
Légaré, Amélie et Fortin, Willem
Legault, Odette
Magnan, Denis
Morel, Cathie
Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge
Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport
Roy Delwaide, Malvina-Michelle
Table de concertation des organismes sociocommunautaires du territoire du CLSC La Source, comté de Charlesbourg (TOSC)
Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules
Vermandele, Vincent
Vézina, Annie
Vivre en Ville

5.2 Grille d'analyse

Thèmes	ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE						CIBLES ET PISTES D'ACTION							
	4.1.1	4.1.2	4.1.3	4.1.4	4.1.5	4.1.6	4.2.1	4.2.2	4.2.3	4.2.4	4.2.5	4.2.6	4.2.7	Cibles priorisées
Mémoires	Commentaires généraux sur le projet de politique Cadre de référence, finalité, lignes directrices	Définition de la famille	Les rôles de la Ville	Cibles – commentaires généraux	Mise en oeuvre	Démarche d'élaboration et de consultation	Environnement économique favorable aux familles	Familles bien logées	Organisation quotidienne des familles	Familles en forme et en santé	Familles sécurisées	Familles informées	Familles ouvertes sur le monde	
Agence de développement... Centre de prévention de la grossesse à l'adolescence et de soutien des jeunes parents et de leur famille	Portrait des grosses à l'adolescence ; Partenariats Engagement important Meilleur arrimage enjeux, cibles, actions Culture famille – ne pas oublier les jeunes		Meilleure articulation avec org. communautaires	Cibles et pistes d'action plus tangibles et engageantes Cibler aussi jeunes parents et ados	Offre sa collaboration		Incitatifs emploi des jeunes	Priorité jeunes familles (pistes proposées)						
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale	Données pour compéter le cadre de référence Salue l'initiative; Rigueur Lecture stimulante Pauvreté, violence conjugale Culture famille - essentielle		Meilleure articulation avec les autres organismes Ambassadrice : économique, logement	Objectifs de taille Importance particulière aux familles qui risquent l'exclusion	Préciser l'arrimage avec les autres politiques Plan d'action évolutif Fam. Vulnérables Associer org. mise en oeuvre	Comité conseil – caractère représentatif	Ville = partenaire important lutte à la pauvreté (préciser rôle) Soutien organismes	Ne pas nuire à d'autres clientèles vulnérables	Accès CPE Allaitement lieux publics Contribution pères, grands-parents	Ville – rôle important dans la prévention Alimentation et fumée (collaboration pour étude équipements municipaux) Jardins communautaires quartiers défavorisés Activité physique, transport actif Accès-loisir	Transport actif – à l'école, pers. âgées	Effort pour rejoindre familles exclues		1,2,3,4. familles vulnérables
Beaulieu, Michel											Concept de rue habitée Environnement sécuritaire pour les familles			
Boivin, Guy			Pas d'accord 3.4				Vivre en banlieue = choix personnel	Meilleure répartition des log. Sociaux sur le territoire						
CDEC de Québec – Comité Maintien et arrivée des familles dans les quartiers	Satisfaction Culture famille Caractère transversal Préoccupation pour les adolescents		Maintien des écoles dans les quartiers – action plus vigoureuse de la Ville	Aménagement du territoire Maintien écoles Sentiment d'appartenance Tenir compte des particularités	Sentiment d'appartenance à un milieu Mixité sociale Personne pivot dans chaque quartier Suivi rigoureux avec les acteurs			Maintenir l'offre, coûts abordables Accès propriété Protéger grands logements	Transport en commun	Mixité sociale Mettre en place réseau espaces verts-bleus Ouvrir les écoles sur le milieu (utilisation locaux)				Amén. terr. 2, sentiment d'appart. 4
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec	Adhésion Inclut familles déficiences intellectuelles		Inclut familles déficiences intellectuelles	Ne pas oublier adolescents et adultes Développer familles-substitut Actions réalistes et motivantes				Logement intergén. – pers. avec incapacités Diversification logement social (clientèles particulières)	Familles substitut – accès aux programmes et tarifs familiaux	Accessibilité physique Services et activités mieux adaptés et accessibles	Contreter préjugés		Éviter syndrome pas dans ma cour et préjugés	
Centre R.I.R.E. 2000	Difficulté retenir immigrants dans la région		Efforts de la Ville – pas assez de résultats				Sensibilisation entreprises Embauche jeunes immigrants emplois d'été						Faciliter intégration bénévoles, jeunes immigrants – activités Ville Rencontres informelles	1,7
Chabot, Marie-Claude			Plus grande collaboration commissions scolaires Ambassadrice – déclaration conjointe de revenu				Aide familles avec 3 enfants et + Déductions abonnement bus; taxes					Valoriser la famille (Guide de la famille – trop commercial) Promouvoir autres guides	Passeport activités Soutien aux organismes famille	

Thèmes	ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE						CIBLES ET PISTES D'ACTION								
	4.1.1	4.1.2	4.1.3	4.1.4	4.1.5	4.1.6	4.2.1	4.2.2	4.2.3	4.2.4	4.2.5	4.2.6	4.2.7		
Mémoires	Commentaires généraux sur le projet de politique Cadre de référence, finalité, lignes directrices	Définition de la famille	Les rôles de la Ville	Cibles – commentaires généraux	Mise en oeuvre	Démarche d'élaboration et de consultation	Environnement économique favorable aux familles	Familles bien logées	Organisation quotidienne des familles	Familles en forme et en santé	Familles sécurisées	Familles informées	Familles ouvertes sur le monde	Cibles priorisées	
Commission consultative Aînés et Ville	Appui. Qualité, richesse Reconnaître la contribution des aînés aux familles	Inclusive, rejoint personnes aînées					Ambassadrice Programmes d'Aide à la famille	Logements intergén. - autonomie		Inclure grands-parents – forfaits familiaux	Mesures préventives – préserver autonomie	Sensibilisation rôle aînés			
Commission consultative de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Charlesbourg	Analyse des besoins par arrond. et quartier Mettre à jour les données Tient compte des nouvelles tendances et pratiques Salue l'initiative (Ville et gouv.) Penser et agir famille, milieux de vie Approche transversale (lien avec autres politiques)	D'accord Modification libellée – prise en charge	intéressant Ville ambassadrice Rôle des arrondissements	Respectent le champ des compétences Vision	Associer et définir rôle des arrond. tenir compte des particularités Définir instance responsable : dg et arr. Associer org. Échéancier, ressources	Comité conseil – excellent travail Délai court pour dépôt de mémoire Disponible participer étapes ultérieures					Sentiment de sécurité – difficile à mesurer	Accessibilité Ne pas miser trop sur Internet (peu accessible)	Activités gratuites (loisirs)	5,6,7	
Commission consultative Femmes et Ville	Qualité, richesse du document; accessibilité Défi : intégration culture famille	inclusive	- ambassadrice - indispensable		- associer arrondissements et instances consultatives			- analyse différenciée des besoins - plafond des coûts des loyers		- activités en dehors des calendriers scolaires	- sentiment de sécurité - déplacements, équipements de loisir			2,3,5	
Commission scolaire de la Capitale	Favorable		Collaboration commissions scolaires						Activités parascolaires, lien école-quartier		Écoles – partenaires (vitesse, taxage, vandalisme, Parents secours) Augmenter présence brigadiers, surveillance parcs-école	Améliorer circulation information entre organismes et Ville (offre d'activités)	Encourager établissement familles immigrantes	5,3,6,7	
Commission scolaire des Découvreurs	Positif								Collaboration commissions scolaires – peu de possibilité d'ajuster calendrier scolaire	École-pivot du quartier (parcs, transport en commun, etc)	Alimentation-obésité (action conjointe)				
CPE Allô mon ami et Allô mon ami II	Accessibilité financière CPE					Manque CPE – comité conseil	Gratuité accès groupes CPE : piscine, biblio, Zoo, etc.						Tarififications famille –Zoo, aquarium		
Culture, loisirs et vie communautaire – Comité Beauport Ville en santé	Cadre intégré d'intervention municipale Nouvelle réalité : troubles comportementaux			Pas toutes de la compétence de la Ville Distinguer les nouvelles mesures de celles existantes	Participation arr. couleur locale			Logements sociaux, éviter ghettos Accès à la propriété	Transport en commun	Québec en forme – étendre Reconnaître d'autres initiatives locales type Accès loisir	Meilleure surveillance parcs (ressources)	Information locales – botin arrondissement Guide famille – outil complémentaire			
Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire – Arrondissement de La Cité	Les lignes directrices et orientations sont déjà intégrées				Manque de ressources pour assurer le suivi des différentes politiques			ressources		Rejoindre toutes les familles 4.3	Arrimage politique sécurité urbaine	Approches diversifiées analphabétisme	7.3.1 – ressources 7.2 – projets communs familles; commissariat relations internationales	2,4,5	
École Christiane Bélanger-Danse – Les Studios Cadence							Soutien organismes Soutien familles faible revenu Service de navette activités populaires-favoriser familles			Loisir en famille – concertation URLS		Ouvrir guide de la famille Indiquer accessibilité guide loisir (physique et financière) Intervenants famille - guide	Partenariats bibliothèques, écoles – offre d'activités		

Thèmes	ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE						CIBLES ET PISTES D'ACTION							
	4.1.1	4.1.2	4.1.3	4.1.4	4.1.5	4.1.6	4.2.1	4.2.2	4.2.3	4.2.4	4.2.5	4.2.6	4.2.7	
Mémoires	Commentaires généraux sur le projet de politique Cadre de référence, finalité, lignes directrices	Définition de la famille	Les rôles de la Ville	Cibles – commentaires généraux	Mise en oeuvre	Démarche d'élaboration et de consultation	Environnement économique favorable aux familles	Familles bien logées	Organisation quotidienne des familles	Familles en forme et en santé	Familles sécurisées	Familles informées	Familles ouvertes sur le monde	Cibles priorités
Forget, Louis				- cohousing – impact positif sur toutes les cibles		Démocratie, transparence		Cohousing Combatte discrimination	- afficher horaires bus - semaine de 4 jours	- pistes cyclables - semaine sans télé ni jeux vidéo				
Gilbert, Nancy							Compensation financière – garde enfants	primordial		Activités parent-enfant Garderie Tarification familles nombreuses	Parcs, jeux			4,3,5
Jeune chambre de commerce de Québec	Salue l'initiative et les efforts Retenir les jeunes familles						Priorité Création entreprises par les jeunes Articulation famille-emploi (sensibilisation employeurs)		Stress; gestion du budget-temps Synchronisation des temps Services de garde été					1,3
Lavoie, Anny-Christine	Touche plusieurs domaines		Ambassadrice – fermeture des écoles dans les quartiers centraux			Félicitations			Dispersion espaces quotidien Fermeture écoles Rapprochement écoles - transport en commun					3
Lavoie, Francyne et Cliche, Sylvie	Félicitations! Démarche pertinente pour une ville Besoin de s'adapter aux réalités des familles Projet ambitieux; Touche aux grands enjeux Accessibilité transport Approche transversale		Améliorer infrastructure transport	Promouvoir image positive enfants et ados	Besoin actions concrètes Associer les familles à l'élaboration des plans d'action	Satisfaction							Lieux de rencontres dans les quartiers Meilleure répartition de l'offre de services sur le territoire Partage ressources du milieu (écoles, centres comm.)	
Le Collectif St-Pascal	Culture famille – concept novateur				Meilleure synergie entre écoles, centres communautaires, conseils de quartier Potentiel énorme				Réflexion synchronisation temps Proximité des services dans les quartiers – éviter déplacement en voiture	Aménagement : transport actif Alimentation saine équipements municipaux; jardins communautaires			Favoriser rencontres familles – centres communautaires	3, 4, 7
Légaré, Amélie et Fortin, Willem	Culture famille – beau rêve Finalité – questionne la finalité			Manque : - lien aménagement du territoire et organisation quotidienne	Suivi! - crainte identifier instance administrative	Applaudit la démarche de consultation Prendre conscience importance de la famille Démarche peu accessible pour familles vulnérables Crainte résultats consultation	Soutien org. Accessibilité transport en commun	Difficulté famille plusieurs enfants – peu de soutien Ville Protection grands logements Log. sociaux	Activités ados Aménagement, transport en commun Accès piétons, vélo	Horaires atypiques – offre d'activités de loisir Accessibilité poussettes Alimentation équipements municipaux	Préoccupation Écoles, ados Entretien rues – déneigement, fissures	Incitatifs Distribution guide de la famille	Maintien gratuit bibliothèques Initiative alphabétisation	
Legault, Odette	Félicitations! Rigueur Doit viser à être universelle	Ne pas perdre de vue la famille nucléaire					accessibilité		Multiplication temps et rôles sociaux Reconnaissance du temps civique		Reconnaissance du temps civique (bénévolat – activités loisir)			
Magnan, Denis							Programmes pour 3 enfants et +			Favoriser activités familiales (présentement : interdit de jouer au ballon plage St-Laurent)			Horaires d'été des bibliothèques – accessibilité Loisirs – cours annulés	

Thèmes	ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE						CIBLES ET PISTES D'ACTION							
	4.1.1	4.1.2	4.1.3	4.1.4	4.1.5	4.1.6	4.2.1	4.2.2	4.2.3	4.2.4	4.2.5	4.2.6	4.2.7	
Mémoires	Commentaires généraux sur le projet de politique Cadre de référence, finalité, lignes directrices	Définition de la famille	Les rôles de la Ville	Cibles – commentaires généraux	Mise en oeuvre	Démarche d'élaboration et de consultation	Environnement économique favorable aux familles	Familles bien logées	Organisation quotidienne des familles	Familles en forme et en santé	Familles sécurisées	Familles informées	Familles ouvertes sur le monde	Cibles priorisées
Morel, Cathie									Rapprocher les services des parcs (restaurant, banque, etc.)					
Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge	Rejoint en tout point Familles = maîtres d'oeuvre		Reconnaissance organismes			Apprécie l'opportunité de s'exprimer	Transport en commun; accessibilité	abordable	Assumer choix lieu résidence Transport en commun adapté aux besoins des familles	Accès-loisirs = geste concret		Info services proches des lieux de résidence Guide famille (trop de publicité) Maisons des jeunes – image positive		3,6
Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport					Doutes faisabilité Ne pas transférer la responsabilité aux org.				Proximité équipements loisir – éviter déplacements	Gratuité patinage et natation - comme bibl. Tarification familiale Québec en forme				
Roy Delwaide, Malvina-Michelle							Protéger les démunis (retrait de la loi 57) Lutte contre la pauvreté et non les pauvres							
Table de concertation des organismes sociocommunitaires du territoire du CLSC La Source, comté de Charlesbourg (TOSC)	Salut l'initiative Penser et agir famille (adaptation aux familles, non pas approche clientèle)	D'accord Clarifier notion de prise en charge	Pertinent Novateur Ajouter rôle de leader Définir rôles en concertation avec les org.		Associer les familles – partie de la solution Reconn. org existants Bureau central, comités famille arr; comité de suivi	satisfaction	Familles démunies, monoparentales, peu scolarisées	Besoin fondamental Locatif (non condo), adapté, accessible, discrimination envers familles	D'accord	Accès-loisir – étendre sur l'ensemble du territoire		Accessibilité bibliothèques Favoriser rencontres Structures d'accueil		1,2,3,4,7
Table de Concertation Familles Duberger - Les Saules	Document de qualité Sensibilisation - soutien des familles		Concertation Soutien aux organismes Équité envers les arrondissements Ambassadrice – places CPE		L'adhésion des arrondissements est cruciale Budgets		Lien à faire avec une politique de dév. éc Développer les centres des quartiers; commerces de proximité	Manque logements sociaux logement abordable, discrimination accès propriété	Concertation congés scolaires	Tarification loisirs en famille (pas seulement 2 parents 2 enfants)		Toutes les familles n'ont pas accès à Internet Arrondissement – point de référence	Centres quartiers – vie communautaire Meilleur accueil des immigrants	
Vermandele, Vincent	On ne peut être en désaccord Précurseur d'une politique de l'existence	Apprentissage, socialisation, solidarité								Revoir la notion du temps, le clivage temps travail / loisir			La Maison Ouverte (locaux inadéquats)	
Vézina, Annie		Diversité – ne pas négliger la famille nucléaire					Retour mères – marché du travail Programme garderie							
Vivre en Ville	Instaurer une véritable culture famille Aménagement urbain favorable aux familles : développement durable Services existants Inégalités femmes Choix de vie difficile : banlieue-services	Intéressante, inclusive Pauvreté Inégalités femmes	Partenariat Ville – Commissions scolaires - communauté	Unité de base pour les plans d'action – familles démunies Village urbain – milieu de vie complet	concertation		Effets négatifs de la consommation excessive sur la famille	Familles démunies, atypiques – difficulté à se loger Étalement urbain (choix coûteux) Maintien des écoles – activités parascolaires		Alimentation saine				



5.3 Comptes rendus des soirées de consultation

SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	
DATE : 20 octobre 2004	
ENDROIT : Club social Victoria	
NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES : 33 19 femmes- 14 hommes	NOMBRE DE PERSONNES QUI SE SONT EXPRIMÉES : 12
Questions et commentaires du public	
Un participant souligne que le service de gardiennage aurait dû être annoncé sur le signet.	
Q. : Un participant demande comment faire pour se procurer le cadre de référence du projet de politique ?	
R. : On l'informe des lieux soient, les Services des communications et/ou celui des loisirs et des sports et de la vie communautaire.	
Q. : Un participant adresse ses félicitations et demande aux responsables s'ils ont estimé les coûts d'une telle politique ?	
R. : Il y aura certainement une étude des impacts financiers lorsque les plans d'actions seront élaborés. Pour le moment, il s'agit plutôt d'une proposition d'objectifs et de pistes d'actions. Nous n'en sommes pas là.	
Q. : Un participant dit qu'il est d'accord sur la proposition d'offrir des aliments sains dans les équipements récréatifs tels les arénas et les complexes sportifs. Il souligne que le Colisée, aussi géré par la Ville, n'offre aucune alternative de saine alimentation.	
R. : On dit qu'on est à élaborer une forme de devis où la Ville exigerait de ses fournisseurs qu'ils offrent des repas santé. Cette action rejoint une préoccupation également inscrite dans le plan d'actions de la politique d'activités sportives et de plein air.	
Q. : Pourquoi avoir proposer 7 cibles plutôt que 5 ou 10 ?	
R. : Nous avons respecté les champs d'intervention de la Ville, ce sur quoi la Ville peut agir. Il n'y avait pas de nombre minimum, ni maximum.	
Q. : Comment voyez-vous l'intervention de la Ville dans l'articulation des temps ? Comment comptez vous vous associer ?	
R. : La Ville va regarder ce qu'elle fait déjà. Par exemple, si elle constate un manque dans les activités offertes le jour, elle révisera ses activités de jour pour rejoindre la population qui travaille sur des horaires atypiques. Elle s'associera aussi aux réflexions du gouvernement provincial. Elle agira, à ce titre, comme ambassadrice.	

Un commentaire est fait à l'effet qu'une personne âgée ne veut pas nécessairement dire une personne ayant moins de capacité. Qu'il faut respecter qu'il y a plusieurs façons de faire et plusieurs modèles dans la société. Qu'on doit arrêter de compartimenter les choses.

Q. : La politique se déroulera sur combien d'année ? Est-ce que le projet est évolutif?

R. : Généralement la durée de vie d'une politique est de 10 ans. À l'intérieur de cette période, des plans triennaux seront élaborés et des exercices d'évaluation sont prévus pour en faire le bilan.

Toutes les nouvelles suggestions en ce qui a trait aux objectifs, à la définition, à la finalité et aux pistes d'actions seront intégrées dans le projet. De cette façon, oui, le document est évolutif pendant le processus de consultation.

Q. : La Ville devra également considérer les quartiers où il y a moins d'enfants. Par exemple, le Vieux- Québec. Il faut maintenir les services à la famille et aux enfants même si elles sont peu nombreuses.

R. : Il y aura deux sortes de plans d'action : un plan d'action municipal, qui se veut à l'échelle de la Ville, et des plans d'action d'arrondissements, en lien avec les besoins et les priorités de l'arrondissement. Il faudra donc vous assurer que votre arrondissement tient compte de votre préoccupation.

Un commentaire est fait à l'effet qu'il y a des règlements municipaux qui permettent l'exploitation de bars dans des quartiers plutôt résidentiel et qui ne tiennent pas compte de la vie des familles tout près. Cela est très dérangeant et il y a beaucoup de tapage nocturne. La police dit que le permis est valide et que le bar est légal. Cette situation n'est pas « aidante » pour une éducation saine des enfants.

On suggère au participant d'en aviser son conseil d'arrondissement ou de quartier.

Q. : Le RTC ne se rend pas sur tous les sites où les activités en famille sont offertes : Baie de Beauport, Plage Jacques-Cartier, etc. Comment une politique familiale peut influencer le RTC à ajouter des parcours ?

R. : Une cible sur l'accessibilité géographique pourrait être ajoutée si cette problématique est récurrente lors de la consultation. Cette préoccupation doit être réaffirmée. Nous prenons une note en ce sens.

Q. : Qui aura le rôle de « chien de garde » de la politique et de son plan d'action ? Est-ce que quelqu'un est nommé pour arrimer les différentes politiques et réunir les actions convergentes ?

R. : Nous pensons à la formation d'un comité de suivi qui aura pour mandat d'évaluer et de mesurer les impacts, ainsi que d'assurer un suivi des actions. Ce comité pourrait porter plusieurs préoccupations par exemple, l'arrimage des plans d'action de la politique familiale, des activités sportives et de plein-air, des plans de quartier, etc.

On pense aussi à associer le Service de la planification de la Ville dans le déploiement d'un système de suivi de la politique. Rien n'est arrêté pour le moment. Mais, cela fait partie de nos préoccupations.

Q. : Les piscines ferment trop tôt à la fin août. La Ville pourrait-elle user de moyens novateurs et originaux pour remplacer les étudiants et les étudiantes embauchés l'été qui doivent retourner à l'école ?

R. : Ce problème n'existe pas seulement pour les activités estivales de la Ville. Les gens d'affaires associés au tourisme font face eux aussi à cette problématique. C'est un autre cas où la Ville peut, avec les partenaires, s'adresser au gouvernement provincial pour que les

calendriers scolaires soient ajustés aux réalités. Dans ce cas, tel que proposé dans le projet de politique, la Ville jouerait un rôle d'ambassadrice.

Mme Louise Lapointe, conseillère municipale responsable des dossiers famille, Mme Sylvie Thibaudeau, Mme Nicole Brais et M. Paul-André Lavigne, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

DATE DE RÉDACTION DU RAPPORT : le 28 octobre 2004

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR : Sylvie Thibaudeau

Résumé des échanges en atelier

RENCONTRE DU 3 NOVEMBRE 2004

Point de service de Cap-Rouge, Arrondissement Laurentien (15 personnes)

Commentaires généraux sur le document et la démarche :

Le projet de politique est très intéressant et bien écrit. Cependant, il apparaît trop large et trop imprécis au regard des actions proposées. La formulation des pistes d'action devrait être plus engageante pour la Ville. Le projet devrait se limiter à ce que la Ville est capable de faire et aux actions nouvelles (ne pas intégrer ce qui a déjà cours).

Comme la formulation des actions est vague et imprécise, il est difficile d'établir des priorités entre les différentes options proposées.

1. Pour soutenir l'organisation quotidienne des familles (Cible 3)

Commentaires sur la terminologie :

- Objectif 3.1 : **Proposer** une meilleure articulation **en tenant compte** des différents temps
- Moyen 3.3.1 : ne pas utiliser l'expression « prise en charge » pour désigner les services aux familles durant l'été, la prise en charge étant assumée par les parents.
- Objectif 3.3 : **Revoir** l'offre de services municipaux pour **tenir compte** des temps familiaux

Commentaires sur les objectifs et les pistes d'action proposés :

- L'accessibilité aux équipements de loisirs apparaît très importante, notamment pour favoriser les déplacements autonomes des enfants et pour développer le sentiment d'appartenance.
- L'accessibilité pose la question de l'organisation du transport en commun, jugé déficiente dans l'arrondissement Laurentien.
- Le transport en commun n'est pas compétitif dans un contexte où il y a trop de circulation automobile.
- Les secteurs commerciaux devraient être mieux desservis par le transport en commun pour que les jeunes puissent s'y rendre (loisirs et travail).
- On déplore le faible niveau d'organisation du quartier Champigny (pas de conseil de quartier, pas de services à la population adolescente, pas de véritable bibliothèque, pas de locaux).
- Les collaborations entre la Ville et les commissions scolaires devraient être plus fortes pour augmenter l'offre d'activités parascolaires. Actuellement, elles ne sont pas toujours faciles, entre autres avec les conseils d'établissement. L'offre d'activités à l'école facilite la vie des familles.
- Une action concertée pour soutenir l'organisation quotidienne des familles exige une cogestion intégrée avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux. La Ville a un rôle important de leadership à assumer à ce niveau et la politique familiale pourrait servir à cette fin.
- Il est peut-être nécessaire d'entreprendre une réflexion sur une action sur les temps, mais cela ne devrait pas empêcher l'expérimentation de projets concrets rapidement. La réflexion ne doit pas être un prétexte à l'inaction
- Tenir compte des besoins en fonction des cycles de vie est pertinent (3.3).
- Soutenir les parents dans leurs responsabilités en respectant les choix des parents.
- Augmenter l'offre d'activités s'adressant aux adolescentes et adolescents.
- Tendances lourdes soulevées dans le contexte actuel : repli des familles sur elles-mêmes dans certains quartiers (cocooning), essoufflement des mères en emploi; attentes trop lourdes vis-à-vis de la Ville, les gens n'assumant pas toujours pleinement leurs choix individuels.

2. Pour un environnement économique favorable aux familles (Cible 1)

Commentaires sur la terminologie :

- 1.5.2 : **Maintenir** la collaboration au plan d'action...

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :

- Cette cible apparaît comme le lieu des vœux pieux. Il faut cibler ce que la Ville peut réellement faire et passer à l'action.
- 1.2 : Il faut travailler sur l'accueil, le maintien et l'intégration des familles d'origine immigrante et ainsi briser l'isolement. Cela passe entre autres par l'accès aux groupes d'entraide. La Ville ne peut pas tout faire, elle doit donc d'abord soutenir les organismes qui font ce travail.
- 1.5 : Dans le champ de l'économie sociale, la Ville doit s'associer aux centres locaux de développement. Augmenter l'offre de services dans les milieux et en favoriser l'accès par le transport en commun.
- 1.1.1. : il apparaît important d'offrir des emplois techniques et qualifiés pour contrecarrer l'exode des jeunes. Par ailleurs, les emplois dans les services sont en général mal rémunérés.
- 1.2.1 : L'intégration des personnes immigrantes au marché de l'emploi passe par un travail de collaboration étroit avec les centres locaux d'emploi, les centres locaux de développement et la conférence régionale des élus.
- Comme employeur, la Ville doit jouer un rôle de modèle (1.4.1).
- Il est intéressant, dans la politique, de reconnaître le temps citoyen.
- La cible économique devrait faire une plus grande place à la question de l'accessibilité économique aux activités et services municipaux. On suggère une carte Accès (exemple de Montréal), une tarification familiale qui tient compte des familles nombreuses. La tarification ne devrait pas orienter le choix des parents.
- Le Guide de la famille est intéressant dans son volet information, mais trop commercial par ailleurs.
- On suggère d'apporter une attention particulière aux services à développer pour répondre aux personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses.

3. Pour des familles bien logées (Cible 2)

Commentaires sur les objectifs et les cibles proposés :

- Les coûts du logement représentent un problème majeur pour les familles, notamment pour les familles locataires.
- Il est important d'augmenter l'offre de logements sociaux et abordables (2.3.1).
- Il est également important de soutenir la rénovation des logements.
- L'accès à la propriété est difficile.
- Les écoles de quartier ont de la difficulté à survivre dans les secteurs où le coût des maisons limite la capacité des jeunes familles de les acheter.
- Il est important de soutenir l'innovation dans l'offre de logements pour répondre à la diversité plus grande des familles (2.1.2).
- L'accès à la propriété pour les familles à faible revenu devrait être facilité (2.5).
- Les programmes de soutien à la rénovation de maisons ancestrales et patrimoniales devraient être accessibles sur l'ensemble du territoire.
- Il est difficile, pour des familles en situation de pauvreté, de vivre dans des secteurs plus riches. Il ne faut pas négliger ces familles.

4. Pour des familles sécurisées (Cible 5)

Plusieurs personnes présentes s'inquiètent des manifestations de violence dans leur quartier (intimidation faite par des jeunes sur le trajet de l'école, vandalisme dans les cours d'école, par exemple).

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés

- Poursuivre les actions qui visent une plus grande sécurité dans les milieux.
- La police communautaire n'est pas suffisamment connue.
- Soutenir les initiatives qui offrent un espace pour discuter de la question de la violence entre parents (groupes d'entraide, par exemple).
- Mettre un accent particulier sur la question des adolescentes et adolescents.
- Certains quartiers, comme le quartier Champigny, ne disposent pas de services ou d'organismes s'adressant aux ados.

Personnes représentant la Ville :

Mme Louise Lapointe, conseillère municipale, responsable des questions familiales

Mmes Nicole Brais et Sylvie Thibaudeau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Mme Cristina Bucica, Service des communications

Autres personnes de la Ville : M. Louis Beaupré, directeur de l'arrondissement Laurentien, M. Guy Labrie,

Mme Lyne Paquet, M. Jean-Marc Roberge, M. Antoine Dufour

Membre du comité conseil : M. Donald Baillargeon

RENCONTRE DU 6 NOVEMBRE 2004**Centre Fernand-Dufour, Arrondissement des Rivières (8 personnes)****Principales préoccupations de participantes et participants à l'égard des familles**

- Les familles à faible revenu de l'arrondissement des Rivières ont de la difficulté à se loger convenablement et vivent des problèmes de sécurité alimentaire.
- Les familles immigrantes vivent souvent les mêmes problèmes que les autres familles, auxquels s'ajoutent ceux qui leur sont propres : l'accès à l'information est plus ou moins difficile selon la maîtrise de la langue. La première génération se retrouve dans une situation où ce sont leurs enfants qui leur servent d'interprètes, ce qui n'est pas toujours bien vécu.
- Il est nécessaire de valoriser davantage les familles, de manière à ce que la société en général se fasse plus accueillante et que les organisations en tiennent davantage compte.
- Il faut repenser nos façons d'entrer en contact avec les familles et favoriser les activités familiales.
- Le principe de l'utilisateur/payer est une contrainte à la participation des familles.
- La Ville pourrait jouer un rôle d'ambassadrice pour inciter les écoles à offrir davantage d'activités physiques à l'école dans un objectif de prévention.
- Les centres communautaires pourraient faire davantage s'ils étaient moins limités financièrement. Les coûts sont un frein à la participation des familles.
- La Ville pourrait jouer son rôle d'ambassadrice en défendant l'idée d'une réduction de la semaine de travail.
- Les pistes cyclables demandent à être plus sécuritaires pour les familles et davantage développées pour inciter les parents au transport actif.
- Une mention est faite à un projet de *co-housing* (habitat collectif). Un groupe s'est formé pour réaliser ce projet en quartier urbain sur un horizon de trois ans. Il s'agit, tout en ayant son propre logement, de mettre en commun certains espaces et équipements dans un objectif de solidarité, d'entraide et de développement durable.

1. Pour des familles bien logées (Cible 2)

Les familles, notamment les familles nombreuses et immigrantes ont de la difficulté à se loger adéquatement et à coût abordable.

Commentaires sur les objectifs et les pistes d'action proposés :

- La discrimination envers les familles est de plus en plus forte.
- Les familles nombreuses ont beaucoup de difficulté à trouver des logements suffisamment grands pour leur capacité de payer.
- Il est important d'augmenter l'offre de logements sociaux et abordables tout en évitant de créer des ghettos et de poursuivre le développement même dans les secteurs où les terrains constructibles sont rares (2.3).
- Il est important d'offrir des services d'animation dans les immeubles HLM.
- La discrimination envers les familles immigrantes doit être combattue (2.2)
- Les grands logements en HLM ne sont pas toujours affectés aux familles nombreuses (2.3.2).
- Il faut éviter la concentration de HLM comme cela s'est fait par le passé (Marie de l'Incarnation par exemple).
- 2.4 : ajouter la question de l'insonorisation, puisque le bruit est à l'origine de bien des tensions. Les rénovations devraient servir à améliorer le niveau d'insonorisation.
- Il faut contrôler l'étalement urbain et construire les HLM à proximité des services existants.

2. Pour soutenir l'organisation quotidienne des familles (Cible 3)*Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :*

- 3.2.4 : il est important d'améliorer l'offre de transport en commun les soirs et fins de semaine ainsi que la desserte des secteurs commerciaux. En ce moment, les gens s'adaptent au transport en commun plutôt que l'inverse.
- La question du transport en commun soulève celle de l'étalement urbain. Les gens choisissent leur localisation résidentielle essentiellement à partir du coût d'achat de la maison. Ils s'installent alors dans les secteurs le moins bien équipés en services et finissent par les revendiquer. On suggère de faire la promotion des quartiers avec ce qu'ils offrent en services. On suggère également un service conseil qui permettrait aux familles de mesurer *a priori* tous les coûts et bénéfices des options envisagées lors de la recherche d'une maison. On pourrait également informer clairement les familles quant à l'avenir des quartiers (pas de prévision de construction d'école, etc.). La Ville doit développer des moyens qui lui évitent de se trouver en mode réaction sur ces questions.
- 3.3.3 : il est important d'offrir des activités familiales et d'offrir des services de halte-garderie dans les centres de loisirs et communautaires.
- On souligne la grande intolérance à l'endroit des enfants et le besoin de mener une campagne de sensibilisation à cet égard.
- Les coûts d'inscription au programme vacances-été, même s'ils apparaissent raisonnables, sont encore trop élevés pour les familles à faible revenu.

On suggère que l'ordre de priorité des objectifs soit inversé, le 3.3 devant le 3.1 et le 3.1, le 3.3. Ceci donne ainsi préséance au secteur où la Ville exerce le plus de contrôle.

3. Pour des familles ouvertes sur leur milieu et sur le monde (Cible 7)*Commentaires sur les objectifs et les cibles proposés :*

- 7.1.3 : Important de travailler à l'accès aux activités culturelles
- 7.2.1 : Les organismes doivent également s'ouvrir sur leur milieu. Leurs activités peuvent être offertes à un public plus large que leurs membres.
- Les cuisines créatrices offrent une occasion de rencontres entre familles.
- La télévision encourage le repli sur soi. On mentionne la campagne menée dans une école « 10 jours sans télévision ».
- Beaucoup d'actions peuvent être menées en collaboration avec le secteur scolaire. La Ville doit jouer son rôle d'ambassadrice.
- L'accès à l'information apparaît cruciale, mais il est difficile de savoir si elle est suffisante, accessible et bien ciblée. Il est difficile d'identifier le meilleur véhicule pour rejoindre

efficacement les familles dans une ère de surabondance de l'information. Il faut sans doute innover, faire preuve d'une grande créativité. Les organismes eux-même sont souvent peu informés de ce que font les autres. Des rencontres deux fois l'an pourraient permettre de s'informer mutuellement, par exemple.

- L'accès à la culture ne se résume pas uniquement à l'accès à l'information ; il existe des barrières culturelles qui limitent la participation des certaines familles. Cela prend parfois des personnes-relais pour faire le pont entre les familles et les ressources du milieu.
- Il est important que la Ville, par le biais de la politique de reconnaissance des organismes, soutienne aux mieux les organismes qui offrent des services aux familles.

Personnes représentant la Ville :

Mme Louise Lapointe, conseillère municipale, responsable des questions familiales

Mmes Nicole Brais et Sylvie Thibaudeau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Mme Cristina Bucica, Service des communications

Autres personnes de la Ville : M. Gérald Poirier, président du conseil d'arrondissement; M. Charles Pagé

RENCONTRE DU 10 NOVEMBRE 2004

Cégep de Limoilou, campus de Charlesbourg, Arrondissement de Charlesbourg (18 personnes)

Commentaires généraux sur le document et la démarche :

- L'aménagement des parcs devrait tenir compte des grands-parents.
- La Ville doit prendre le leadership pour développer des centres d'excellence pour augmenter la rétention des jeunes de 20 à 40 ans en offrant des emplois de qualité.
- La politique doit respecter l'autonomie des arrondissements et les particularités de chacun.
- Le plan d'action doit identifier clairement les porteurs de dossier (services et intervenants).
- L'implantation de la politique doit être confiée à un service.
- On doit s'assurer que la culture famille sera intégrée par l'administration municipale, ses partenaires et les organismes.
- Les gens doivent s'impliquer en famille pour faire changer les choses.
- Il faut demeurer réaliste.
- Il faut insister sur le caractère transversal de la politique.

Atelier 1

1. Pour soutenir l'organisation quotidienne des familles (Cible 3)

Commentaires sur les objectifs et les pistes d'action proposés :

- 3.3.2 et 3.2.3 : l'intégration de l'accessibilité piétonne des équipements et services est importante, de même que la sécurité des parcours piétonniers. Comme parents, il est parfois difficile de laisser marcher les enfants autant qu'ils le pourraient en raison des craintes face à la sécurité.
- 3.3.4 : les démarches d'inscription sont parfois très lourdes, par exemple, pour les cours de natation à Charlesbourg. Quand les enfants ne sont pas pré inscrits, les modalités d'inscription monopolisent plusieurs heures.
- On souligne que pour les familles nombreuses, il est difficile de concilier les horaires des cours (natation, par exemple) de manière à les concentrer dans le temps. Cela oblige parfois les parents à aller à la piscine à plusieurs reprises durant la fin de semaine, période où sont concentrés les cours.
- Le problème à Charlesbourg semble être la sur-utilisation de la piscine.

- Les formulaires d'inscription pour les différentes activités ne sont pas faciles à compléter. N'y aurait-il pas moyen d'éviter aux parents d'avoir à les compléter à chaque année ? (par exemple, pour le programme vacances-été).
- Des inscriptions par la poste ou par *Internet* pourraient faciliter les démarches.
- La desserte des équipements municipaux et privés par le transport en commun est également nécessaire et peut faire l'objet d'ententes spécifiques. Un projet a été réalisé sur le territoire de l'arrondissement Laurentien.
- L'offre d'activités régulières durant la semaine de relâche faciliter la vie des parents travailleurs. Des ententes avec les centres de ski par exemple peuvent soutenir l'offre d'activités.
- Il serait important d'harmoniser les horaires scolaires (cégep et primaire) afin que le programme vacances-été couvre tout l'été.
- Il serait important que les plans de zonage prévoient des espaces pour la localisation de centres de la petite enfance.
- Au niveau scolaire, il n'y a pas toujours de concordance dans les congés pédagogiques lorsque les enfants d'une même famille fréquentent différentes écoles.

2. Pour des familles sécurisées

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :

- Au Québec, les comportements dans les déplacements, peu importe le moyen utilisé, démontrent un irrespect des règles de sécurité et de savoir-vivre. Un important travail de sensibilisation est nécessaire. Une campagne de sensibilisation serait nécessaire à ce chapitre (SAAQ), entre autres autour des endroits fréquentés par les enfants (centres de la petite enfance, écoles, etc.). Un soutien pourrait être apporté aux projets qui visent à augmenter la sécurité, entre autres aux abords des écoles.
- On rapporte que des jeunes ont pris possession d'un parc de voisinage à Charlesbourg, ont fait de l'intimidation et ont même blessé un jeune. Les parents ne savaient pas où s'adresser pour dénoncer cet événement et régler le problème. Les échanges font ressortir que les ressources existent (numéro de téléphone pour signaler les problèmes de façon anonyme, service de police, patrouille dans les parcs, organismes, tables de concertation, etc.), mais que les parents en ignorent l'existence. Les interventions semblent dirigées vers les secteurs qui sont identifiés comme problématiques et peuvent peut-être négliger les secteurs tant qu'ils sont jugés tranquilles. Il faut certainement renforcer les liens entre tous les intervenants et les tables de concertation semblent un véhicule adéquat. Les arrondissements pourraient y être plus présents. Les démarches de sensibilisation (violence, taxage, etc.) dans les écoles par la police communautaire devraient être offertes dans toutes les écoles.
- La prévention devrait être inscrite de manière plus évidente dans cette cible.

3. Cible 5 : Pour des familles en forme et en santé (Cible 4)

Commentaires sur les objectifs et les cibles proposés :

- On apprécie la qualité des parcs et des équipements mis à la disposition des familles, mais on souhaiterait que des équipements et du personnel d'animation soient accessibles dans ces lieux pour permettre la pratique d'activités libres sans nécessiter automatiquement l'achat de matériel par les parents (ballons, par exemple). Le personnel d'animation pourrait initier à la pratique d'activités, par exemple.
- Il est important connaissent davantage les équipements dans leur quartier, mais également ceux des autres arrondissements (équipements régionaux).
- Une carte pourrait être émise donnant accès à plusieurs équipements et services.
- Une personne suggère la réouverture de la rivière Saint-Charles pour le patin l'hiver.
- Il est important d'étendre le programme Accès-Loisirs à l'ensemble des arrondissements. Le programme permet non seulement aux personnes en situation de pauvreté de pratiquer des loisirs, mais également leur offre des occasions de rencontres.

- Le problème de la relève chez les jeunes pour les activités aquatiques, la surveillance de piscine et le programme vacances-été est soulevé. Des mesures pourraient encourager les jeunes à poursuivre leur formation (éviter la période creuse entre la fin de la formation de base (niveau 12) et la formation de sauveteur qui, pour des raisons d'âge, a pour effet de faire perdre l'intérêt des jeunes; financer leur formation ou diminuer les coûts de la formation, campagne de valorisation de ces
- On devrait prendre exemple sur les projets qui fonctionnent bien, les faire connaître et les adapter pour les transposer en d'autres domaines (ex. : Accès-loisirs).
- Augmenter les activités familiales à caractère libre.
- On trouve important d'offrir des aliments sains dans les cantines localisées dans les équipements municipaux.

4. Pour des familles bien logées (Cible 2)

Commentaires généraux sur les objectifs et cibles proposés

- Le logement social est important pour répondre aux besoins des familles. De nouvelles unités devraient être construites. Le logement, même abordable, est actuellement trop cher pour bien des familles.
- La réglementation devrait être respectée afin que les logements en HLM soient réellement alloués en fonction de la taille des ménages.
- Les revenus insuffisants des femmes expliquent en partie la difficulté à se loger. Les initiatives encourageant la formation chez les femmes pour augmenter leur niveau de scolarité doivent être soutenues. Des collaborations sont nécessaires avec les centres locaux de développement et les centres locaux d'emploi.
- Il serait intéressant d'encourager le logement intergénérationnel en milieu urbain en autant que ça s'intègre bien à la forme architecturale.
- Il devrait y avoir du soutien financier à l'ajout d'un logement supplémentaire puisque cela permet à des personnes âgées de demeurer autonomes plus longtemps.
- La participation de la Ville dans la réalisation de logements sociaux est nécessaire.

Atelier 2

1. Pour des familles en forme et en santé (Cible 5)

Commentaires sur les objectifs et les pistes d'action proposés :

- Il est important d'aménager les espaces publics en tenant compte des familles, notamment de manière sécuritaire (4.2.1 et 4.2.3).
- Il faut voir comment on peut avoir accès aux espaces bleus qui sont privés.
- Il serait intéressant de faire connaître les procédures pour obtenir des jardins communautaires.
- Tout doit être fait pour encourager la pratique d'activités physiques chez tous les membres de la famille, notamment en corrigeant les aménagements urbains et en soutenant les initiatives comme Québec en forme.
- Les enfants devraient avoir le droit de se rendre à l'école en vélo.
- L'utilisation des équipements scolaires devrait être facilitée au maximum.
- Ne pourrait-il pas y avoir des journées ou des semaines où l'accès est gratuit pour les familles? Ou encore instaurer la gratuité pour certaines activités physiques (bain, patin, par exemple).

On suggère que l'ordre suivant dans les objectifs :

1. Encourager la pratique d'activités physiques chez tous les membres de la famille (4.3).
2. Favoriser l'accès à des aliments sains dans les milieux fréquentés par les familles (4.4).
3. Faciliter l'accès aux espaces verts et bleus et en encourager la fréquentation par les familles.

2. Pour des familles informées (Cible 6)

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :

- Guichet unique
- La Ville pourrait développer une approche personnalisée pour accueillir les nouvelles familles (pochette d'information, par exemple).
- Des collaborations peuvent être développées avec le milieu scolaire, les organismes de quartier et les organismes communautaires pour faciliter la diffusion des informations concernant les familles.
- Il faut développer des nouvelles façons de faire de la promotion.
- Il faut chercher la collaboration des médias communautaires pour diffuser la programmation des activités, etc.
- Il faut adopter les moyens de communication à la réalité des personnes analphabètes.
- Il faut évaluer régulièrement nos moyens de communication.
- Il faut connaître les tendances et besoins des familles.

On suggère l'ordre suivant pour les objectifs :

1. Accorder une plus grande attention aux familles plus vulnérables quant à l'accès à l'information (6.3).
2. Faire connaître aux familles les services et programmes municipaux en général, et ceux visant spécifiquement les familles (6.2).
3. Faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble des autres ressources, services, et programmes... (6.1).

3. Pour soutenir l'organisation quotidienne des familles (Cible 3)

Commentaires sur les objectifs et les cibles proposés :

- Il faut convaincre les écoles, les commissions scolaires, les collèges, les universités de la pertinence d'aménager les temps de manière à répondre aux préoccupations des familles.
- Les municipalités peuvent influencer l'organisation des temps.

On suggère l'ordre suivant pour les priorités :

1. Viser une meilleure articulation entre les différents temps régissant l'organisation de la vie quotidienne des familles (3.1).

2. Planifier l'offre de services municipaux en respectant les temps familiaux, en tenant compte de l'évolution des besoins des familles... (3.3).
3. Planifier l'aménagement et le développement du territoire et des transports ... (3.2).

Personnes représentant la Ville :

Mmes Nicole Brais et Sylvie Thibaudeau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Mme Cristina Bucica, Service des communications

Autres personnes de la Ville ou du comité conseil : M. Guy Poirier, conseiller municipal, M. Denis Servais,

Mme Marie Pleau, M. Camil Deschênes; M. Antoine Dufour, M. Pierre-André Côté, Mme Ginette Defoy,

Mme Monique Girard

RENCONTRE DU 13 NOVEMBRE 2004

Centre Lucien-Borne, Arrondissement de La Cité (17 personnes)

Commentaires généraux sur le document et la démarche :

- Il est important de penser l'organisation des services (garde et transport) en fonction des parents qui travaillent selon des horaires atypiques.
- Il faut encourager la rétention ou le retour des familles dans les quartiers centraux et les quartiers bien équipés.
- Le projet de politique familiale doit miser sur une approche de renforcement des quartiers. L'école apparaît comme le lieu central qui demeure et qui pourrait être davantage exploité en ce sens.
- Des partenariats plus forts devraient être conclus avec les commissions scolaires.
- Faire attention dans la manière de libeller la question de la diversité des familles : il ne faut pas laisser penser qu'on doit renier le modèle de la famille traditionnelle ou intacte : père, mère et enfants.
- Ne pas oublier les familles nombreuses qui ont peut-être moins l'occasion de se faire entendre, leurs charges pouvant limiter leur participation à la consultation publique, par exemple.
- La politique aurait avantage à être moins exhaustive que le projet, à cibler quelques priorités en privilégiant ce qui est réalisable concrètement.
- Dans une perspective de vie de quartier, il est important d'accorder toute l'attention nécessaire aux déplacements piétons. Une femme immigrante s'est dite très surprise de se voir interdire de marcher sur les terrains (privés) en l'absence de trottoirs dans son quartier.
- Il est apprécié qu'on ait pensé à offrir un service de garde lors des consultations publiques. Ceci devrait se faire de manière systématique.
- Pour certaines personnes, il s'agit d'une première expérience de consultation publique. Cela a permis de démystifier la consultation publique et va certainement accroître l'intérêt pour les prochaines.

1. Pour des familles bien logées (Cible 2)

Les problèmes de logement varient sur leur territoire et touchent particulièrement les familles à faible revenu et les familles immigrantes.

Commentaires sur les objectifs et les pistes d'action proposés :

- Certains secteurs de Sainte-Foy sont soumis à une forte pression et on y construit surtout des condos de luxe. Cela a pour effet de diminuer la présence de jeunes familles en raison des coûts, et de menacer le maintien des écoles primaires.
- Dans ces secteurs très convoités, on pourrait adopter des mesures incitatives (rabais de taxes) pour favoriser la venue de jeunes familles. Concentrer l'application de ces mesures là où il y a déjà des services.

- Les églises et écoles désaffectées devraient être converties en logement social et/ou en espaces communautaires (services de garde, organismes communautaires, etc.).
- On devrait faire plus de développement de logements sociaux dans les secteurs de Giffard et Montmorency (Beauport). L'offre y est faible et les besoins importants.
- Dans les secteurs comme Limoilou où il existe encore de grands logements, ceux-ci ne sont pas toujours occupés par des familles. Ils sont récupérés comme maisons de chambre).
- Avec la crise du logement et la hausse des loyers, on observe non seulement des pratiques de colocation mais également des ménages multifamiliaux (deux familles vivant ensemble).
- Il est difficile pour des petits propriétaires d'assumer la rénovation de leurs immeubles et d'offrir des loyers abordables. Avec le taux de vacances extrêmement bas, ça amène des locataires à vivre dans des logements insalubres.
- L'état des logements ne fait pas l'objet de contrôles suffisants de la part de la Ville (salubrité).
- Le soutien aux petits propriétaires peut également assurer une certaine stabilité dans les quartiers. Ce soutien pourrait prendre la forme d'aide aux corvées saisonnières, par exemple lorsqu'il s'agit de personnes âgées, de familles monoparentales.
- Les personnes seules sont également aux prises avec des problèmes d'accès à des logements abordables et convenables.
- Clivage dans les quartiers centraux (cibler des quartiers).
- Les personnes avec statut de réfugiées n'ont que l'aide sociale quand elles arrivent. Il leur est extrêmement difficile de trouver à se loger (discrimination) et quand elles optent pour la colocation, leur montant d'aide sociale est amputé.
- Certaines initiatives, comme la SAAM (Société Acheteuse Accès Maison dans Saint-Sauveur), visent à développer le logement social.
- Le secteur du Vieux-Québec est aux prises avec le problème des hôtelleries illégales, où les logements adjacents aux hôtels sont récupérés pour les touristes.

2. Pour des familles ouvertes sur leur milieu et sur le monde (Cible 7)

Commentaires sur la terminologie :

- 7.2 Encourager les rencontres entre familles **d'origines diverses**.

Il est difficile de se rencontrer entre familles. Les familles immigrantes vivent beaucoup d'isolement.

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :

- Il existe un besoin pour des lieux de rencontre où les enfants peuvent s'amuser librement et les parents se rencontrer, par exemple la fin de semaine. Les gymnases d'école pourraient être rendus disponibles à cette fin durant l'hiver où il est plus difficile de se rencontrer.
- Les occasions de rencontres et d'activités familiales ont avantage à être organisées dans les quartiers pour permettre aux familles d'un même milieu de créer des liens pour éventuellement faciliter l'entraide et les échanges.
- Il est plus facile de convaincre les gens de s'impliquer à l'organisation d'activités diverses si la Ville offre un soutien de qualité à ces initiatives. Dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery, un tel soutien existe et est apprécié des organisations bénévoles.
- Il serait intéressant d'offrir des cours à des clientèles mixtes en âge (parents et enfants). Par exemple, des cours de bricolage parents-enfants.
- Les activités proposées dans le Guide de la famille sont intéressantes mais il peut être difficile d'y participer pour les familles qui n'ont pas accès à une voiture. De plus, elles ne permettent pas les rencontres entre familles d'un même quartier.
- On trouve intéressant que l'accès à certaines piscines soit gratuit. Par contre, la gratuité entraîne parfois une sur-fréquentation.
- On apprécie que la Ville applique une certaine souplesse dans l'application de ses programmes pour les familles recomposées.
- Les services d'interprète offerts aux familles immigrantes sont insuffisants pour permettre une participation aux activités culturelles.

- Les groupes d'accueil aux immigrants répondent bien aux besoins. Cependant, les familles immigrantes n'ont pas souvent, dans leur milieu résidentiel, accès à un service d'accompagnement. Un jumelage avec une famille vivant à proximité pourrait répondre à ce besoin et aider à briser l'isolement des familles immigrantes.
- Il faut inventer des façons d'amener la société d'accueil à mieux recevoir les familles nouvellement immigrantes.
- Il serait intéressant que plus de spectacles soient offerts l'après-midi à prix abordable.
- L'accès aux équipements devrait être plus grand.
- Le Réseau de transport de la capitale pourrait moduler sa tarification en fonction des familles (carte familiale, par exemple).
- Il est intéressant d'offrir un service de garde sur place dans les centres communautaires et de loisirs.
- La programmation municipale à l'intention des familles pourrait être diffusée dans les centres commerciaux à certaines périodes de l'année.
- L'accès des parents aux nouvelles technologies de l'information n'apparaît pas comme prioritaire.
- Une expérience française pourrait être reprise ici : il s'agit des réseaux d'échanges des savoirs, initiée en milieu scolaire et qui permet à des enfants qui pratiquent des activités d'y initier leurs pairs.

3. Pour soutenir l'organisation quotidienne des familles (Cible 3)

Cette cible rend compte de la réalité des familles. Cependant, elle apparaît lourde et complexe.

Commentaires sur les objectifs et cibles proposés :

- L'objectif 3.1 apparaît comme une tâche énorme et qui demande la collaboration d'une foule d'organisations. Il faudrait y associer des actions très concrètes qui en illustrent la pertinence.
- La question de l'articulation des temps ne doit pas avoir pour effet de répondre aux besoins de souplesse des entreprises au détriment de la vie familiale. L'élargissement des heures d'ouverture de commerces pénalise les parents qui travaillent dans ce secteur de l'économie.
- La question de l'aménagement du territoire apparaît cruciale. L'étalement urbain nuit à une organisation complète, cohérente et efficace des services et équipements sur le territoire. En ce sens, on privilégie la consolidation des secteurs existants.
- Il est important de penser et d'organiser la ville en fonction du transport alternatif, non seulement dans un objectif d'organisation mais également de santé.
- On souligne les importants problèmes d'intégration des enfants ayant des incapacités. Notamment dans le programme vacances-été (3.5).
- On trouverait intéressant de faire plus de place au transport alternatif qui inclut d'autres formes de transport que le transport en commun (3.2.6).
- Il est intéressant d'avoir accès, dans un quartier, à de petits commerces de proximité qui permettent de sauver du temps. Malheureusement, ces commerces sont de plus en plus rares.
- L'aide aux devoirs pose un problème particulier aux familles nouvellement immigrantes.
- Le patrimoine religieux devrait être recyclé à des fins communautaires.
- L'accès à des services de garde adéquats pour les parents travaillant sur des horaires atypiques exige une attention particulière et des solutions originales (gardiennes subventionnées?).
- Parents-secours

Le temps de rencontre étant écoulé, un dernier tour de table est fait afin de s'assurer que toutes les préoccupations ont bien été exprimées.

Personnes représentant la Ville :

Mme Louise Lapointe, conseillère municipale, responsable des questions familiales

Mmes Nicole Brais et Sylvie Thibaudeau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Mme Cristina Bucica, Service des communications

Autres personnes de la Ville : MM. Réjean Boivin et Camil Dechènes